

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'EXTERNALISATION DES RÉSERVES MUSÉALES :
PROPOSITION D'UNE TYPOLOGIE

TRAVAIL DIRIGÉ
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
MAÎTRISE EN MUSÉOLOGIE

PAR
AUDRAY CHARBONNEAU

SEPTEMBRE 2019

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	vii
LISTE DES TABLEAUX	xi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1	
LES RÉSERVES MUSÉALES, DÉFINITION ÉVOLUTIVES?	5
Évolution des réserves muséales	5
L'externalisation des réserves muséales	7
Les réserves visitables	9
CHAPITRE 2	
TYPOLOGIE DES RÉSERVES EXTERNES	11
Présentation du tableau	12
La fonctionnalité	13
La logistique	16
CHAPITRE 3	
ÉTUDES DE CAS	19
Musée régional de Rimouski	20
Science Museum, Londres	25

Centre national de conservation des collections, Québec	31
Musée des Arts et Métiers, Réserve Saint-Denis	37
Centre de conservation des collections Ingenium, Ottawa	41
Réserve de la Ville de Nancy et du Grand Nancy	45
Centre des collections de Montréal	50
Paris Musée, Réserve Saint-Denis	54
CONCLUSION	61
BIBLIOGRAPHIE	65

LISTE DES FIGURES

Figure	Titre	Page
1	<i>Intérieur d'un entrepôt de stockage</i> , Musée de Sologne (Suisse) 1917-1919, (En ligne), < https://fr.usembassy.gov/fr/1917-1919-larmee-americaine-en-sologne-et-en-vallee-du-cher-galerie-de-photos/111-sc-52263/ > et <i>Les systèmes de rangement adaptés vendus aujourd'hui</i> , Bruynzeel Storage Systems, Pays-Bas, < https://bruynzeel.fr/musees/ >	6
2	<i>Les réserves visibles du Musée Aan de Stroom (MAS)</i> , Bruynzeel Storage Systems, Belgique, (En ligne), < https://bruynzeel.fr/les-reserves-visibles-du-mas-museum-etude-de-cas-a-la-conference-ma-de-cardiff/ >	9
3	<i>Musée régional de Rimouski</i> , Michel Laverdière, 1997, (En ligne), < https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=1978#c26728 > et <i>Élévation nord du Musée : Vue de la rue Saint-Germain</i> , Dupuis LeTourneux architectes, (En ligne), < https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=1978#c26728 >	22
4	<i>Hangar currently used for object storage at the National Collections Center, Science Museum</i> , (En ligne), < https://www.sciencemuseumgroup.org.uk/wp-content/uploads/2019/05/NCC-Art-Commission-Brief-May-2019.pdf >	28
5	<i>Aerial view of the National Collections Center</i> , Science Museum, (En ligne), < https://www.sciencemuseumgroup.org.uk/wp-content/uploads/2019/05/NCC-Art-Commission-Brief-May-2019.pdf >	30
6	<i>Construction begins on the collection management facility</i> , Science Museum, 2019 (En ligne), < https://www.sciencemuseumgroup.org.uk/about-us/collection/national-collections-centre/ >	30
7	<i>Centre national de conservation et d'études des collections</i> , Musée de la civilisation, Jacques Lessard, (En ligne), < https://www.mcq.org/fr/a-propos/reserves > et <i>Réserve des petits objets de matériaux composites</i> , Musée de la civilisation, Jessy Bernier, (En ligne), < https://www.mcq.org/fr/a-propos/reserves >	32
8	<i>Réserve des petits objets de bois et Réserve des peintures</i> , Musée de la Civilisation, Jessy Bernier, (En ligne), < https://www.mcq.org/fr/a-propos/reserves >	36

- [propos/reserves](#)>
- 9 Les Réserves du Musée des arts et métiers à Saint-Denis, Luc Bøgly, Musée des Arts et Métiers, (En ligne), <<https://www.arts-et-metiers.net/musee/les-reserves>> et Le récolement des collections dans les réserves, (En ligne), <<https://www.tourisme93.com/document.php?pagendx=421>> 38
- 10 *Le nouveau Centre de conservation des collections Ingenium et Centre de conservation des collection – Espace public – Nouveau contexte du Plan directeur.* Ingenium – Musées des sciences et de l’innovation du Canada, (En ligne), <<https://ingeniumcanada.org/fr/societe/centre-de-conservation-des-collections>> 41
- 11 *Centre de conservation des collections – Édifice de base,* Ingenium – Musées des sciences et de l’innovation du Canada, (En ligne), <<https://ingeniumcanada.org/fr/societe/centre-de-conservation-des-collections>> 43
- 12 *Centre de conservation des collections – Expansion potentielle + Expansion 1,* Ingenium – Musées des sciences et de l’innovation du Canada, (En ligne), <<https://ingeniumcanada.org/fr/societe/centre-de-conservation-des-collections>> 44
- 13 *La réserve commune des musées de Nancy et du Grand Nancy,* A. Levy et S. Giacomazzi Architectes, (En ligne), <<https://journals.openedition.org/ocim/1385>> 46
- 14 *Réserves mutualisées des Musées de Nancy – Plan de sol,* Atelier Sylvain Giacomazzi, (En ligne), <https://docs.wixstatic.com/ugd/9f4de9_308f6182566a43719284c19e4f1abfb9.pdf> 49
- 15 *Façade du Centre des collections de Montréal,* Provencher Roy, (En ligne), <<https://provencherroy.ca/fr/projet/centre-collections-museales-architecture-developpement-durable/>> 50
- 16 *Centre des collections de Montréal - Plan d’élévation,* Provencher Roy, (En ligne), <<https://provencherroy.ca/fr/projet/centre-collections-museales-architecture-developpement-durable/>> 52
- 17 *Corridor du Centre des collections de Montréal,* Provencher Roy, (En ligne), <<https://provencherroy.ca/fr/projet/centre-collections-museales-architecture-developpement-durable/>> et *Réserve du Centre canadien* 53

- d'architecture au Centre des collections muséales de Montréal*, Centre canadien d'architecture, (En ligne), <<https://www.ledevoir.com/culture/464458/centre-des-collections-museales-un-precieux-nid-pour-de-grands-tresors>>
- 18 Réserve Saint-Denis, Plan de localisation – RDC +3. Paris Musées, (En ligne), <<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Conservation-restauration/Journees-professionnelles/S-unir-pour-preserver-les-patrimoines-videos-2014/Mutualiser-les-services/Table-ronde-les-reserves-mutualisees>> 56
- 19 *Organigramme de l'organisme Paris musées*. Paris Musée, (En ligne), <<http://www.parismusees.paris.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2019-06/RA2018%20WEB%20planches%20FINAL.pdf>> 58
- 20 *Exposition Réserve ouverte*, 2019, Musée d'art contemporain des Laurentides 64

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Titre	Page
1	<i>Typologie des réserves muséales externes</i>	12
2	<i>Typologie des réserves muséales externes & Études de cas</i>	20

INTRODUCTION

L'externalisation des réserves muséales n'est pas forcément un phénomène récent. Dans le *Petit manuel de muséologie* datant de 1983, il est écrit qu'il n'est pas rare que les réserves soient dispersées dans plusieurs immeubles éloignés les uns des autres¹.

Néanmoins, il y a une réelle différence entre l'externalisation des réserves muséales actuelles et celles qui avaient préséance au cours des années 1980. Les pratiques ont considérablement changé, et ce, pas uniquement au niveau des réserves muséales externes, mais en regard des réserves en général.

La littérature traitant des réserves muséales est multiple, mais reste néanmoins restreinte. Effectivement, la majorité des textes disponibles sont des guides sur les meilleures pratiques pour aménager les réserves muséales.

En ce qui a trait à l'externalisation des réserves muséales, la littérature se fait plus rare, voire est carrément éparse. Malgré tout, elle existe et se divise en deux types. Dans un premier temps, il y a les sources qui en font mention et en donnent même une certaine définition. Par exemple, dans le *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, il est écrit :

La gestion des réserves est devenue, dès la fin du XXe siècle, un problème de première importance qui a été généralement résolu par la construction d'extensions de musées ou par la création de réserves autonomes (et parfois communes à d'autres établissements), parfois à plusieurs kilomètres du lieu initial.²

Cette notice, très brève, se retrouve dans la définition des réserves muséales. Il y a un autre ouvrage qui traite de l'externalisation des réserves muséale. Il s'agit de *La muséologie : Histoire, développement et enjeux actuels*. Il y est écrit :

¹ Lapaire, C. (1983). *Petit manuel de muséologie*. Suisse : Editions Paul Haupt Berne et Stuttgart.

² Réserve. (2011). Dans Desvallée, A et Mairesse, F. (dir.). *Dictionnaire encyclopédique de muséologie* (p. 654). Paris : Armand Colin, p. 654

Une solution pratique est mise en œuvre par les musées qui en ont la possibilité : construire ou aménager une réserve externalisée, répondant aux normes de conservation et facilitant la gestion, le mouvement et l'étude des collections. Ces réserves peuvent servir à plusieurs institutions, afin de mutualiser les moyens.³

Dans un autre chapitre du même ouvrage, les auteurs développent davantage sur l'externalisation des réserves muséales :

Les exigences de la conservation semblent plus faciles à rencontrer lorsque l'on peut dissocier, en termes de bâtiments, les espaces d'expositions et de réserve. La construction ou l'aménagement de réserves externes au musée proprement dit, souvent en dehors du centre historique de la ville, permet, à meilleur compte, de rencontrer les spécifications du plan de conservation préventive, dans un bâtiment où les dispositifs techniques de rangement, d'éclairage et de climatisation ne sont pas limités par des contraintes liées à l'accueil des visiteurs ou la situation dans un bâtiment historique. C'est une solution très souvent adoptée à l'heure actuelle.⁴

Le dernier exemple permet de mieux saisir les spécificités de l'externalisation des réserves muséales et, dans la même optique, d'effleurer les motivations derrière le phénomène.

Le second type de sources s'attarde plus amplement au phénomène et tente d'en expliquer les origines. Un auteur retient principalement l'attention, il s'agit de Roland May. L'auteur s'intéresse à l'externalisation des réserves muséales et propose une analyse pertinente du phénomène. Deux articles sont particulièrement pertinents. Le premier s'intitule *Les réserves de musées : nouvelles missions, nouvelles fonctions, nouvelles appellations*⁵ et aborde spécifiquement l'externalisation des réserves muséales. Le second se titre *Regard sur la conservation préventive dans les musées de France*⁶ et traite principalement du développement de la conservation préventive, abordant l'externalisation au passage. Les deux textes seront plus spécifiquement abordés au sein du Chapitre 1.

³ Gob, A. et Drouguet, N. (2014). « La fonction de conservation ». Dans *La muséologie : Histoire, développements, enjeux actuels*. (4^e éd.). Paris : Armand Colin, p. 196

⁴ *Id.* (2014). « L'architecture des musées ». Dans *La muséologie : Histoire, développements, enjeux actuels*. (4^e éd.). Paris : Armand Colin., p. 283

⁵ May, R. (2005). Les réserves de musées : nouvelles missions, nouvelles fonctions, nouvelles appellations. *Techné*, 21, 109-112

⁶ *Id.* (2011). Regard sur la conservation préventive dans les musées de France. *La lettre de l'OCIM*, 138, p. 5-10

La problématique de ce travail dirigé se pose ainsi : qu'est-ce qui caractérise les réserves muséales externes et, dans la même optique, qu'est-ce qui caractérise l'externalisation des réserves muséales? En d'autres mots, le travail tente de comprendre ce qui différencie les réserves muséales externes des réserves traditionnelles et les raisons sous-jacentes entraînant cette externalisation.

Bien que la littérature fasse état du phénomène, il semble y avoir un amalgame, c'est-à-dire une ambiguïté au niveau des diverses pratiques. En effet, il n'est pas rare que l'externalisation soit associée à la mutualisation, ou même à la privatisation. Néanmoins, tous ces concepts représentent des phénomènes différents qui peuvent, ou non, constituer les principes des réserves muséales.

L'objectif premier de ce travail est de parvenir à définir clairement ce qu'est l'externalisation des réserves muséales. Pour y arriver, il est d'abord pertinent de définir les différents phénomènes, grâce à l'établissement d'une terminologie claire. Une fois ces principes établis, le travail aura pour finalité de produire, à travers une typologie des réserves externes, les diverses configurations existantes. En d'autres mots, le travail s'attellera à déterminer les caractéristiques courantes des réserves muséales externes, en les définissant, pour ensuite pouvoir élaborer les modèles envisageables.

Dans le cadre de ce travail dirigé, la méthodologie adoptée repose principalement sur la recherche et l'analyse méticuleuse des données recueillies.

Dans un premier temps, une recherche globale sur les réserves muséales fut réalisée. L'objectif était de bien saisir les éléments constitutifs des réserves muséales et également de comprendre leur évolution. Il faut souligner que l'externalisation des

réserves muséales, tel qu'elle est pratiquée aujourd'hui, est possible en raison des nouvelles missions et des nouvelles fonctions attribuées aux réserves. Ces dernières sont intimement liées à l'évolution des réserves muséales et il est donc important d'en tenir compte. D'ailleurs, cette évolution constitue les fondements du présent travail et est présentée au sein du premier chapitre.

Dans un second temps, une recherche plus spécifique fut effectuée. Cette deuxième recherche ciblait les réserves muséales externes. À travers l'étude du phénomène et l'analyse de cas spécifiques, il a été possible de déterminer, d'abord les raisons sous-jacentes du phénomène et, ensuite, les divers éléments constitutifs des réserves muséales externes.

Le travail se divise en trois chapitres. Le premier chapitre traite de l'évolution des réserves muséales et explique de quelle manière l'externalisation des réserves muséales est viable et efficiente. Il distingue également deux types de réserves, soit les réserves externes et les réserves visitables. Le second chapitre présente une typologie des réserves muséales externes. Il s'attelle à définir clairement les diverses caractéristiques des réserves muséales : classiques ou pôles de conservation; communes ou mutualisées, entrepreneuriales, etc. Ensuite, la typologie présente les configurations possibles de ces diverses caractéristiques, par exemple : réserve externe classique à visées entrepreneuriale. Finalement, le dernier chapitre présente des études de cas afin d'illustrer, de manière concrète, la mise en application des configurations de la typologie au sein du milieu muséal.

CHAPITRE 1

LES RÉSERVES MUSÉALES, DÉFINITION ÉVOLUTIVE?

Les réserves muséales ont connu une véritable transformation depuis leur avènement. Cette évolution s'est réalisée par étapes. Il est intéressant de s'attarder à cette évolution pour mieux comprendre comment les musées en sont venus à externaliser leurs réserves.

Évolution des réserves muséales

Les réserves muséales ne sont pas apparues dès l'établissement des musées. Leur implantation s'est faite progressivement, selon des besoins bien particuliers.

À l'origine, les espaces de réserve sont pratiquement inexistant au sein des musées [...]. L'absence (ou la quasi-absence) de réserves induit l'accumulation dans les salles. Lorsque, dès la seconde moitié du XIXe siècle, des voix se font entendre pour alléger le dispositif de présentation, puis, lorsqu'un demi-siècle plus tard, est évoqué la question d'un double musée – musée de chefs-d'œuvre et musée de spécialistes – se dessine l'importance des espaces destinés à abriter les collections qui ne seront plus directement mises à la disposition du grand public mais pourront être étudiées par les spécialistes ou présentées en alternance, prêtées lors d'expositions temporaires, etc.⁷

Ce besoin de rationalisation des salles d'exposition avait pour objectif de permettre une meilleure compréhension de ce qui était présenté. C'est ainsi, à travers la mise en place d'un parcours muséographique plus rigoureux, que le besoin d'entreposage fait son apparition. Les réserves ne sont cependant pas encore conformes aux normes actuelles, il reste encore à développer la méthode et la technique. Malgré la publication de nombreux guides pratiques sur l'aménagement des espaces de réserves, la majorité des entreposages ne sont que des débarras où s'entassent pêle-mêle les collections non exposées.

⁷ Réserve. (2011). *op. cit.*, p. 654

Il faut attendre la seconde moitié du 20^e siècle et le développement de la technique ainsi que la professionnalisation du secteur muséal pour qu'une véritable mutation se produise.

Le développement des technologies, autant que celui des professions de régisseur et de conservateur, ont donné lieu à une modernisation considérable de la manière de penser les réserves, notamment en ce qui concerne les matériaux utilisés, le maintien du climat hygrométrique, la sécurité générale et la gestion des accès aux réserves, la gestion informatique des objets, etc.⁸

C'est donc avec le développement de la conservation préventive ainsi que celui de la gestion des collections que les anciens stockages archaïques font place à des entrepôts rationnels et fonctionnels.



Figure 1. Intérieur d'un entrepôt de stockage, Musée de Sologne (Suisse) 1917-1919, versus Les systèmes de rangement adaptés vendus aujourd'hui

La rationalisation des réserves muséales provient, d'une part, du développement de l'expertise professionnelle (gestion des collections muséales et conservation préventive) et, d'autre part, de l'avancée des technologies.

La découverte des immenses possibilités offertes par l'informatique dans les domaines de la muséologie en général, de la documentation, de la gestion des collections et de la planification en particulier, a également contribué de façon décisive à améliorer la gestion des réserves.⁹

C'est ainsi que le progrès a permis l'évolution des réserves muséales telles que nous les connaissons aujourd'hui. Ces réserves rationnelles, fonctionnelles et *in*

⁸ Réserve. (2011). *op. cit.*, p. 654

⁹ Herreman, Y. (1995). L'entreposage des collections dans les réserves : un problème non résolu. Dans UNESCO. (1995). Les réserves. *Museum International*, no 188, vol 47, no 4), p. 8-12

situ sont ce qui peut aisément être considéré aujourd'hui comme étant les réserves traditionnelles. Évidemment, ce qui est décrit ici correspond au standard, archétype des bonnes pratiques en matière d'entreposage des collections. Il existe encore des réserves de type débarras, qui ne respectent pas les normes et qui peuvent causer préjudice à la pérennité des collections.

L'externalisation des réserves muséales

À la fin des années 1990, une nouvelle mutation survient dans l'évolution des réserves muséales.

Des trois composantes du musée – espaces d'exposition, espaces publics (accueil, cafétéria) et espaces de services (bureaux, réserves) –, c'est cette dernière qui a suscité, ces dernières années, le plus de réflexions, les deux autres ayant déjà trouvé une nouvelle dynamique lors de la grande vague de rénovation des années 1980. Ces récents éléments de réflexion sont divers, mais convergent, dans beaucoup de cas, vers la même solution : l'externalisation, qui est, avec l'apparition et le développement de la conservation préventive, la caractéristique la plus marquante de cette nouvelle génération de réserves.¹⁰

Ces réflexions résultent de plusieurs facteurs, mais le principal est sans aucun doute le manque d'espace pour entreposer les collections. Effectivement, les espaces alloués aux expositions ne cessent d'augmenter, surtout avec la multiplication des expositions temporaires, et les institutions muséales intègrent de plus en plus d'aires commerciales : boutiques, restaurants et cafés. Ces ajouts empiètent souvent sur les espaces assignés aux réserves, sans oublier le fait que les musées poursuivent leur activité de collectionnement.

Le souci de conservation et d'accessibilité des collections entraîne aussi une augmentation des besoins en superficie et en volume [...]. Par ailleurs, de nouvelles exigences liées à la gestion des collections permanentes ou aux expositions temporaires sont apparues, telles que le conditionnement et l'examen

¹⁰ May, R. (2005). *op. cit.*, p. 109

des œuvres, la création d'une quarantaine ou le stockage des caisses, et doivent se transcrire en espaces fonctionnels.¹¹

Dans ce sens, « la demande de réserves obéit à de nouvelles exigences, intègre de nouvelles fonctions et incite à proposer de nouveaux concepts »¹². L'externalisation s'avère donc être une solution efficiente.

Dans le présent contexte, l'externalisation renvoie à l'adjectif externe qui signifie : « Qui est situé en dehors »¹³. Il est important de distinguer l'externalisation des réserves muséales à l'externalisation de services puisqu'elles réfèrent à des contextes différents. Cela dit, l'externalisation de service est pertinente dans le cadre de ce travail et cette question sera élaborée ultérieurement.

Les avantages de l'externalisation sont donc multiples : meilleures conditions de conservation, gain d'espace significatif et, dans une certaine mesure, baisse des coûts liés à la conservation : l'externalisation des réserves hors des centres urbains constitue une solution d'agrandissement économique¹⁴, le conditionnement des réserves peut s'avérer moins onéreux dans un bâtiment spécifiquement conçu pour l'entreposage, etc.

Il existe néanmoins des inconvénients non négligeables. Les collections muséales, peu importe leur nature, sont fragiles d'où l'importance de les conserver dans des conditions optimales. L'un des principaux risques de dégradation est incontestablement le transport et ce risque est amplifié lorsque les collections sont externalisées. La distance entre les musées et leurs collections peut occasionner d'importants problèmes qui doivent être soulignés. Il y a également un risque de dissociation, principalement en regard de la documentation, causé par la non-

¹¹ May, R. (2005). *op. cit.*, p. 110

¹² *Ibid.*

¹³ Externe. (2006). Dans Rey, A. (dir). *Le Robert micro. Dictionnaire de la langue française* (p. 530). Paris : Le Robert.

¹⁴ May, R. (2005). *op. cit.* p. 111

accessibilité physique des collections. Il peut s'agir du manque d'informations relatives à la matérialité de l'objet, en lien avec sa dimension par exemple.

L'externalisation nécessite une planification rigoureuse, le processus peut être long et requiert plusieurs étapes cruciales à son efficacité : récolement des collections, conception et aménagement des équipements d'entreposage, déménagement, etc. L'externalisation implique donc « la redéfinition des modalités de fonctionnement nécessitée par l'éloignement (connexion Internet, accès à l'inventaire, espaces de travail pour une équipe plus présente, organisation du travail et des déplacements) »¹⁵. Ces divers éléments qui, d'un point de vue théorique, peuvent sembler faciles à mettre en pratique ne le sont pas automatiquement. Les études de cas, présentées dans le Chapitre 3, en feront état plus en profondeur.

Les réserves visitables

Il est important de spécifier que les réserves externes ont pour fonction la conservation des collections. Dans ce sens, il est nécessaire de différencier les réserves muséales externes des réserves muséales visitables, qui peuvent elles aussi être externalisées.



Figure 2. Les réserves visibles du Musée Aan de Stroom (MAS), à Anvers (Belgique)

¹⁵ May, R. (2011). *op. cit.*, p. 110

Le *Dictionnaire encyclopédique de muséologie* définit les réserves muséales visitables dans ces termes :

Réserve de musée aménagée de manière à en permettre l'accès à un public plus large que le seul personnel du musée ou certains spécialistes dûment accrédités. Espace intermédiaire entre les salles d'exposition classiques et les réserves, les réserves visitables peuvent être inscrites dans le parcours d'exposition, mais présentent des différences notables en matière d'expographie, puisque c'est essentiellement le caractère scientifique (la présentation des séries, notamment) qui est privilégié, au détriment des dispositifs de médiation qui sont réduits, voire inexistant. Les réserves visitables permettent ainsi l'étude des collections pour le plus grand nombre, mais restent destinées à un public disposant déjà du bagage nécessaire pour tirer profit de cette étude (notamment le public universitaire). C'est leur modèle qui a donné naissance à celui de la galerie d'étude.¹⁶

Il y a une importante distinction entre les deux types de réserves puisque l'une a pour fonction la conservation alors que la seconde met de l'avant la diffusion des collections. La réserve muséale externe exclut toute forme de diffusion reliée à un large public. Les musées qui externalisent leurs réserves dissocient habituellement la fonction de conservation de celle de diffusion.

Cette configuration crée ainsi un nouveau modèle bipolaire, distinguant physiquement les activités d'exposition liées aux publics et maintenues dans le bâtiment d'origine, en centre-ville, et les activités délocalisées de gestion et de conservation.¹⁷

Évidemment, les réserves muséales externes restent accessibles aux chercheurs, aux étudiants et à d'autres groupes restreints, mais il ne s'agit pas de diffusion à proprement parler, il s'agit plutôt de la fonction de recherche.

¹⁶ Réserve visitable. (2011). *op. cit.*, p. 654-655

¹⁷ May, R. (2005). *op. cit.*, p. 111

CHAPITRE 2

TYPLOGIE DES RÉSERVES EXTERNES

L'objectif de ce travail dirigé est de mieux comprendre l'externalisation des réserves muséales. Pour y parvenir de manière pertinente, il semblait au départ primordial de déterminer les différents types de réserves externes.

De manière à distinguer les divers modèles de réserves externes, il a fallu identifier les caractéristiques qui les régissent. Suite à l'analyse de divers cas spécifiques de réserves muséales ainsi que de réserves externes, il a été possible d'identifier certaines récurrences. Ces conjonctions se fondent sur deux paramètres qui régissent les réserves, soit **la fonctionnalité** : organisation et usage de l'espace, et **la logistique** : administration des opérations.

Le premier élément qui fut considéré est la fonctionnalité des réserves externes. Au fil des lectures, il est ressorti que les réserves de nouvelle génération intégraient de nouvelles fonctionnalités. Cependant, certaines réserves externes demeuraient de simples bâtiments ayant pour fonction l'entreposage des collections. Dans le même ordre d'idées, le second paramètre observé fut celui de la logistique. Au départ, la première spécificité observée est celle de l'autonomie des réserves externes. À la suite d'étude approfondie d'exemples, il a été déterminé que cette autonomie se fondait sur la manière dont les réserves étaient administrées.

C'est ainsi que l'idée de concevoir une typologie des réserves muséales externes s'est développée. Présentée sous forme de tableau, la typologie classe les réserves externes selon les deux paramètres préétablis et permet de définir les diverses configurations existantes.

Présentation du tableau

L'axe vertical du tableau segmente la **fonctionnalité** de la réserve. Elle représente l'organisation interne de la réserve ainsi que son utilité. Le tableau présente deux modèles : d'une part les **réserves classiques** et d'autre part celles qui sont considérées comme étant des **pôles de conservation**.

L'axe horizontal du tableau distingue les différents types de réserves externes, à savoir la **logistique** les régissant. Il y a les réserves **par et pour le musée**, les réserves **mutualisées** et celles **à visée entrepreneuriale**.

Tableau 1. *Typologie des réserves muséales externes*

Logistique		Par et pour le musée	Communes	
Fonctionnalité			Mutualisées	
<u>Classiques</u> Entreposage des collections	Temporaires (Location avec bail)	Réserves externes classiques (stockage des collections) gérées par et pour le musée, dans un bâtiment qui n'est pas sa propriété.	Réserves externes mutualisées, classiques (stockage des collections de plusieurs musées), dans un bâtiment qui n'est pas leur propriété.	Réserves externes classiques (stockage des collections) gérées par un tiers (visée entrepreneuriale), dans un bâtiment qui n'est pas sa propriété.
	Permanentes	Réserves externes classiques (stockage des collections) gérées par et pour le musée, dans un bâtiment qui est sa propriété.	Réserves externes mutualisées, classiques (stockage des collections de plusieurs musées), dans un bâtiment qui est leur propriété.	Réserves externes classiques (stockage des collections) gérées par un tiers (visée entrepreneuriale), dans un bâtiment qui est sa propriété.
<u>Pôle de conservation</u> Plurifonctionnelles (gestion et conservation) : entreposage des collections, restaurations, recherches, etc.		Réserves externes agissant en tant que pôle de conservation (plurifonctionnel) gérées par et pour le musée.	Réserves externes mutualisées (mutualisation de services) agissant en tant que pôle de conservation (plurifonctionnel).	Réserves externes gérées par un tiers (visée entrepreneuriale) agissant en tant que pôle de conservation (plurifonctionnel).

La fonctionnalité

Le premier modèle est celui des **réserves classiques**. Pour éviter toute confusion, le mot classique a été préféré au terme traditionnel puisque ce dernier est trop connoté. En effet, tel qu'énoncé précédemment, la réserve traditionnelle renvoie à un entreposage standard, c'est-à-dire étant habituellement exclusivement réservée aux objets de collection. *In situ*, la réserve traditionnelle est partie intégrante du musée, c'est-à-dire qu'elle n'est pas un équipement autonome.

Quant aux réserves classiques, elles correspondent un peu aux réserves traditionnelles dans la mesure où elles servent essentiellement à l'entreposage des collections. La grande distinction vient du fait qu'elles sont externalisées. Dans une certaine mesure, les réserves externes disposent d'une part d'autonomie. En effet, la gestion évolue vers un accès aux collections programmé et planifié puisque la réserve n'est plus à même le musée, ce qui nécessite de prévoir et d'ainsi optimiser le plus possible les déplacements¹⁸.

L'externalisation permet également l'accroissement des espaces disponibles pour l'entreposage des collections. Ces mètres carrés supplémentaires permettent, dans certains cas, de stocker du mobilier muséographique et, plus rarement, d'allouer des espaces de consultation pour les chercheurs.

Il y a une variante non négligeable au sein des réserves classiques, à savoir si elles sont temporaires, c'est-à-dire régies par un bail, ou permanentes. Il est important de souligner le fait que certaines institutions muséales doivent externaliser leurs collections sans avoir les moyens d'acquérir et encore moins de construire un nouveau bâtiment. La solution adoptée est alors la location. Plusieurs musées possèdent des baux avec des tiers possédant un ou des édifices afin d'entreposer une

¹⁸ May, R. (2005). *op.cit.*, p. 111

partie ou même la totalité de leurs collections. Ces réserves externes sont donc temporaires dans la mesure où le bail a une date butoir.

Le second modèle est celui des **pôles de conservation**. Ces réserves externes, en plus d'assurer le stockage et la conservation des collections dans des conditions adaptées, intègrent un lieu de travail (traitement et études)¹⁹. L'appellation pôle vient essentiellement du fait que ces réserves annexent des équipements et des services de conservation et de gestion des collections et même, parfois, un rôle de diffusion.

Les fonctionnalités sont multiples et peuvent varier d'un pôle à l'autre. Les équipements peuvent comprendre les services techniques du musée, les bureaux de la conservation, des laboratoires (restauration, photographies) et des salles multifonctionnelles (consultation, séminaire, etc.), des salles de conditionnement, de quarantaine et des espaces dédiés à l'emballage et au déballage.

Évidemment, les espaces dédiés au conditionnement, à l'emballage/déballage et la quarantaine peuvent aussi se retrouver dans les réserves classiques, mais elles le seront uniquement si les espaces le permettent alors que les pôles de conservation les intègrent *ipso facto*.

De plus, contrairement aux réserves classiques, les pôles de conservation sont habituellement permanents puisqu'ils nécessitent des investissements considérables et une planification méticuleuse. Dans la majorité des cas, les institutions acquièrent un terrain vierge et conçoivent, à l'aide d'une équipe pluridisciplinaire, le bâtiment, assurant ainsi la réalisation d'un projet qui répondra à leurs besoins.

Il existe une variante au sein des pôles de conservation. Roland May, dans l'article *Les réserves de musées : nouvelles missions, nouvelles fonctions, nouvelles appellations* mentionne que le terme de réserve muséale peut sembler réducteur

¹⁹ May, R. (2011). *op. cit.*, p. 110

lorsque l'on prend en considération l'ensemble des nouvelles fonctions et activités intégrées au sein des pôles de conservation²⁰. Il souhaite mettre en place une nouvelle terminologie mieux adaptée. Pour se faire, il propose de discerner les pôles de conservation selon leur vocation :

La notion d'**unité de conservation** pourrait se substituer à la notion de réserves pour les équipements externalisés, mais restants liés à une seule institution afin de se distinguer, au sein du musée, de l'unité de présentation. La notion de **centre de conservation** semblerait mieux adaptée pour désigner des équipements plus autonomes ou multi-institutionnels ou pour des services extérieurs permanents comme dans le cas du musée des Civilisations de l'Europe méditerranéenne (Mucem) à Marseille. Elle contribuerait à assigner à ces équipements une place et une identité correspondant à leurs missions.²¹

Cette distinction, bien que pertinente, ne se retrouve pas au sein de la typologie pour diverses raisons. Dans un premier temps, l'ajout de cette distinction complexifierait grandement la typologie, nécessitant la scission de la catégorie **pôle de conservation**. Dans un second temps, le présent travail a consciencieusement distingué les réserves externes des réserves visitables, estimant qu'il était essentiel de distinguer la fonction de conservation de celle de diffusion. Or, May donne l'exemple du Mucem de Marseille lorsqu'il traite de la notion de centre de conservation. Le problème vient du fait que, bien que le Centre de conservation et de ressources du Mucem soit une réserve muséale externe de type pôle de conservation²², il s'agit également d'une réserve visitable²³. Finalement, la proposition de May a été exclue puisqu'il fut estimé que la typologie présentée était efficiente en elle-même, ne nécessitant pas une division supplémentaire qui engendrerait une seconde classification inutile.

²⁰ May, R. (2005). *op. cit.*, p. 111

²¹ *Ibid.*

²² Accès réservé. (2017, 4 février). Dans *Les articles : Exposer les réserves? Le pari du MuCEM*. Récupéré de <https://accesreserveedl.wordpress.com/2018/02/27/378/>

²³ MUCÉM. (2019). Dans *Programme : Visite des réserves du MUCÉM*. Récupéré de <http://www.mucem.org/programme/visite-des-reserves-du-mucem>

La logistique

La première catégorie de réserve externe est celle **par et pour le musée**. Il s'agit d'une réserve externe gérée par le musée, pour répondre aux besoins de ce dernier. Le personnel qui y travaille est majoritairement, voire exclusivement employé par le musée.

La seconde catégorie est celle des réserves externes **communes** ou **mutualisées**. Les deux termes, bien que souvent employés en tant qu'équivalence sont distincts et réfèrent à des projets appliqués à divers degrés de collaboration.

Les réserves **communes** permettent de rassembler les collections de différentes institutions muséales au sein d'un même bâtiment, mais en conservant une certaine division : que ce soit au niveau de la gestion des collections, des services ou du personnel. En ce qui a trait aux réserves **mutualisées**, elles tendent à appliquer la mutualisation de manière globale.

Cette tendance, favorisée par le phénomène d'externalisation, constitue une autre rupture par rapport à la notion de réserves de musée traditionnelles. Il s'agit alors de rassembler des réserves de musées différents, de définir des espaces et des services communs aux musées [...].²⁴

Il s'agit incontestablement d'une solution viable pour plusieurs institutions, dans la mesure où « l'objectif, en plus de la recherche d'espace disponible et peu onéreux, consiste à mutualiser des services, des espaces et des personnels. »²⁵ Il en résulte un partage professionnel bénéfique.

Évidemment, bien que la distinction entre les deux modèles soit ici présentée de manière très tranchée, elle n'est pas forcément aussi facilement discernable dans la pratique. Le degré de collaboration diverge d'un exemple à l'autre. Néanmoins, cette pratique de collaboration permet incontestablement une division des coûts entre les institutions qui est substantielle et fort appréciable.

²⁴ May, R. (2005). *op. cit.*, p. 111

²⁵ *Ibid.*

Les réserves communes et mutualisées peuvent également « regrouper des collections et des services relevant d'institutions culturelles différentes – musées, archives, dépôts de fouille [...] »²⁶, etc. Ce type de réserve opère habituellement à une échelle locale, voire régionale.

Le dernier type de réserves externes est celui à visée **entrepreneuriale**. Ces réserves sont distinctes des deux précédentes parce qu'elles sont régies par un principe de sous-traitance, c'est-à-dire que les musées délèguent l'entreposage de leurs collections à un tiers. L'administrateur de la réserve de type entrepreneurial peut être un organisme ou une entreprise qui œuvre dans le secteur muséal. Bien que la réserve soit administrée par un tiers, le musée est toujours garant de ses collections, c'est-à-dire que le bâtiment et les équipements sont gérés par autrui, mais les collections ainsi que leur gestion demeurent sous la responsabilité des institutions muséales. À la rigueur, ces réserves peuvent être considérées comme étant des réserves communes, dans la mesure où elles accueillent les collections de plusieurs institutions. Néanmoins, leur administration, qui est déléguée à un tiers, fait en sorte que la distinction demeure pertinente.

De plus en plus, les musées ont recours à ce type de service, notamment avec l'augmentation constante d'expositions temporaires en circulation. Par exemple, l'entreprise Pacart propose un service d'entreposage des collections²⁷. Ce service est offert depuis 1998, mais a récemment agrandi ses espaces alloués à l'entreposage pour répondre à une demande en constante croissance²⁸.

²⁶ May, R. (2005). *op. cit.*, p. 111

²⁷ Société des musées du Québec. (2017). *Firmes et travailleurs en muséologie, PACART*. Récupéré de <https://www.musees.qc.ca/fr/professionnel/produits-services/firmes-travailleurs/pacart>

²⁸ Béchar, Pierre. (2019). *Informations provenant d'un échange courriel datant du 30 avril 2019*. Pacart Québec.

CHAPITRE 3

ÉTUDES DE CAS

De manière à bien expliciter la typologie des réserves externes présentée dans le chapitre précédent, il est pertinent d'illustrer les différentes configurations à l'aide d'études de cas. À travers la présentation d'exemples spécifiques, l'objectif est de détailler les modèles existants et, ultimement, de mieux comprendre les différents paramètres du tableau.

Les divers exemples de réserves externes ont donc été choisis de manière à bien représenter la réalité muséale, qui est très diversifiée. Dans ce sens, elles ont été sélectionnées en fonction de leur dissemblance, notamment en regard à leur taille et en fonction de leurs moyens financiers.

Elles devaient également permettre de mieux comprendre dans quelle mesure les musées choisissent d'externaliser leur(s) réserve(s) et surtout, comment ils y parviennent. Pour se faire, la documentation sur le processus d'externalisation et sur la réserve externe devrait être disponible et satisfaisante afin d'illustrer le plus clairement possible leurs motivations, leur processus d'externalisation, etc.

Il est important de spécifier que les études de cas ne représentent pas un échantillonnage exhaustif, c'est-à-dire qu'elles ne prétendent pas représenter l'ensemble des réserves muséales externes existantes. D'ailleurs, il a été décidé qu'aucune réserve externe ayant comme mandat principal la fonction de diffusion ne serait présentée.

Il s'agit néanmoins d'une sélection pertinente, permettant de bien saisir les nuances qui peuvent émaner entre la théorisation, dans le cas échéant le tableau et ses diverses configurations, et la mise en pratique.

Tableau 2. *Typologie des réserves muséales externes + Études de cas*

Fonctionnalité		Logistique	Par et pour le musée	Communes		Entrepreneuriales
				Mutualisées		
Classiques	Entreposage des collections	Temporaires (Location avec bail)	Réserves externes classiques (stockage des collections) gérées par et pour le musée, dans un bâtiment qui n'est pas sa propriété. Musée régional de Rimouski	Réserves externes classiques et commune (stockage des collections de plusieurs musées), dans un bâtiment qui n'est pas leur propriété.	Réserves externes classiques (stockage des collections) gérées par un tiers (visée entrepreneuriale), dans un bâtiment qui n'est pas sa propriété. Centre des collections de Montréal	
		Permanent	Réserves externes classiques (stockage des collections) gérées par et pour le musée, dans un bâtiment qui est sa propriété. Science Museum (Londres) Wroughton	Réserves externes classiques et commune (stockage des collections de plusieurs musées), dans un bâtiment qui est leur propriété. Blythe House	Réserves externes classiques (stockage des collections) gérées par un tiers (visée entrepreneuriale), dans un bâtiment qui est sa propriété.	
Pôle de conservation		Plurifonctionnelles (gestion et conservation) : entreposage des collections, restaurations, recherches, etc.	Réserves externes agissant en tant que pôle de conservation (plurifonctionnels) gérées par et pour le musée. Centre national de conservation et d'étude des collections et Musée des Arts et Métiers (Saint-Denis)	Réserves externes mutualisées (mutualisation de services) agissant en tant que pôle de conservation (plurifonctionnels). Centre de conservation des collections Ingenium et Réserve de la Ville de Nancy	Réserves externes gérées par un tiers (visée entrepreneuriale) agissant en tant que pôle de conservation (plurifonctionnels). Paris Musées (Saint-Denis)	

Musée régional de Rimouski

Le Musée régional de Rimouski (MrdR) a ouvert en 1972. Au cours de ses cinq premières années d'activité, il présente la collection de l'Évêché²⁹. À partir de 1977,

²⁹ Musée régional de Rimouski. (2019). *Historique*. Récupéré de <http://museerimouski.qc.ca/historique/>

des expositions itinérantes ainsi que des activités d'animation en art contemporain et en histoire sont ajoutées à sa programmation³⁰. En 1984, il est accrédité en tant que centre d'exposition par le Ministère de la Culture du Québec³¹. Au cours des années 1990, « le musée développe de plus en plus son expertise en art contemporain canadien »³². Aujourd'hui le Musée :

se consacre à l'art contemporain, à l'histoire régionale et aux sciences qu'il met en valeur par des expositions, des événements ainsi que des activités d'éducation et de médiation. Le Musée développe, conserve et expose une collection d'œuvres d'art contemporain, d'artefacts et d'archives.³³

Reconnu et soutenu, le musée reçoit des subventions de fonctionnement et est éligible à des subventions pour des projets spécifiques de la part des différents paliers gouvernementaux : fédéral (ministère du Patrimoine canadien et du Conseil des Arts du Canada), provincial (ministère de la Culture et des Communications) et municipal (Ville de Rimouski)³⁴.

Les activités de collectionnement se sont longtemps faites de manière sporadique : entre 1987 et 1995, le musée cesse complètement d'acquérir et en 2005, il met de nouveau en place un moratoire sur les acquisitions³⁵. Cette inconstance fut en grande partie due au manque d'espace au sein des réserves. Situé dans la plus vieille église de pierre à l'est de la ville de Québec³⁶, le bâtiment abritant le musée possède un caractère patrimonial précieux.

³⁰ Musée régional de Rimouski. (2019). *Historique*. Récupéré de <http://museerimouski.qc.ca/historique/>

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*

³³ Musée régional de Rimouski. (2019). *Mission*. Récupéré de <https://museerimouski.qc.ca/mission/>

³⁴ Musée régional de Rimouski. (2018). *Rapport annuel 2017-2018*. Rimouski : Musée régional de Rimouski.

³⁵ Langerlier, N. (2019). *Informations provenant d'un échange courriel datant du 7 mai 2019*. Musée régional de Rimouski.

³⁶ Musée régional de Rimouski. (2019). *Historique*. Récupéré de <http://museerimouski.qc.ca/historique/>



Figure 3. Musée régional de Rimouski et Élévation nord du Musée : Vue de la rue Saint-Germain

Cependant, cela entraîne aussi d'importantes contraintes spatiales.

Le bâtiment actuel démontre des contraintes de plus en plus marquées à notre développement. L'entreposage de la collection du Musée est problématique, car nous ne disposons plus de suffisamment d'espaces pour loger dans les normes nos collections. Nous avons réalisé plusieurs interventions au cours des dernières années afin de pallier temporairement cette situation.³⁷

En 2002, l'équipe du MrdR aménage une réserve dans le sous-sol de la bibliothèque Lisette Morin. Cette dernière se divise en deux voûtes. La première, d'une dimension de 50 m² abrite les peintures, les sculptures et les œuvres sur papier. La seconde, de 100 m², permet d'entreposer les sculptures plus volumineuses ne comportant pas ou peu de contraintes liées à leur fabrication. Malgré cela, l'exiguïté des réserves demeure flagrante et l'encombrement limite les possibilités d'acquisitions³⁸.

Plusieurs pistes de solutions sont alors étudiées. L'une d'elles consiste en la création d'une réserve mutualisée qui conserverait les collections de différentes institutions culturelles de la ville. Par contre, le projet tarde à se concrétiser. Dans le rapport annuel de 2013-2014, le directeur de l'époque, M. Franck Michel écrit :

Toujours partenaire avec l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) et avec Bibliothèque et Archives nationales de Québec (BAnQ Rimouski), c'est dans l'attente de nouveaux développements dans le projet de réserve muséale régionale que nous travaillons à trouver une solution à court terme pour répondre à notre manque criant d'espaces de réserve.³⁹

³⁷ Langerlier, N. (2019). *Informations provenant d'un échange courriel datant du 7 mai 2019*. Musée régional de Rimouski.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Michel, F. (2014). Rapport du directeur général : Réserves. *Rapport annuel 2013-2014*. Rimouski : Musée régional de Rimouski, p. 13

C'est ainsi qu'en 2014, le musée fait une demande de subvention auprès du ministère du Patrimoine canadien dans le cadre du Programme d'aide au Musée (PAM)⁴⁰. Le projet *Aménagement et agrandissement d'un espace de réserve* avait pour objectif de relocaliser et aménager dans des locaux appropriés les collections du Musée régional de Rimouski⁴¹. Le projet avait pour but de réunir en un seul lieu les objets de collections en art contemporain et en histoire afin de faciliter leur gestion et leur conservation.

Le lieu ciblé est adjacent au local de réserve déjà existant à la Bibliothèque Lisette Morin. L'espace actuellement occupé par le Service des archives de la Ville de Rimouski se libère sous peu et correspond à une opportunité inespérée pour l'agrandissement de notre réserve muséale. La réserve muséale actuellement aménagée dans les locaux de la Bibliothèque Lisette-Morin répond aux lignes directrices en matière de conservation préventive, le taux d'humidité et la température y sont stables et constants. Cette réserve occupe 50 m². L'espace rendu disponible nous permettra d'atteindre plus de 210 m² et ce à moindre coût puisque l'enveloppe du bâtiment est déjà existante et qu'il répond à court et moyen terme aux besoins imminents du Musée.⁴²

Cet agrandissement a notamment permis de relancer les activités d'acquisition et de :

favorise[r] la gestion des artefacts en toute sécurité. Il répond aux besoins du Musée régional de Rimouski qui porte le mandat de développer des collections qui témoignent de notre temps tout en assurant la conservation d'artefacts et d'œuvres pour les générations futures. Enfin, dans ce contexte de réaménagement, le Musée a créé une zone fonctionnelle de traitement des collections. Ainsi, l'étude des objets de collection, leur gestion, leur conservation et leur mouvement seront facilités par l'application précise des normes standards pour leur manipulation.⁴³

Depuis 2015, le MrdR est parvenu à réunir ses collections au sein de deux réserves externes. Il s'agit de **réserves classiques gérées par et pour le musée**. Les deux **réserves sont temporaires** puisqu'elles se situent dans des bâtiments qui ne sont pas la propriété du Musée.

⁴⁰ Michel, F. (2014). *op. cit.*, p. 13

⁴¹ Langerlier, N. (2019). *Informations provenant d'un échange courriel datant du 7 mai 2019*. Musée régional de Rimouski.

⁴² Musée régional de Rimouski. (2014). *Demande de subvention, Aménagement et agrandissement d'un espace de réserve*. Programme d'aide aux Musées, Patrimoine Canada, p. 3

⁴³ Musée régional de Rimouski. *Collectionnement*. Dans *Rapport annuel 2015-2016*. Rimouski : Musée régional de Rimouski, p. 6

La principale réserve externe se situe dans le sous-sol de la bibliothèque municipale Lisette Morin, à 900 m du musée. Cet espace d'entreposage, d'une superficie de 210 m² se divise en deux voûtes. La première accueille les peintures, les sculptures et les œuvres sur papier alors que la seconde est consacrée aux éléments en trois dimensions, plus volumineux (sculptures, mobilier muséographique et matériel d'encaissement). La seconde réserve est située dans locaux de TELUS, au 6 rue Jean Brillant, soit à 1 km du Musée. Cette réserve abrite la collection Telus, dont le Musée assure la gestion. Elle est d'une superficie de 60 m² et abrite des objets de téléphonie et plusieurs artefacts historiques⁴⁴.

L'agrandissement de la réserve de la bibliothèque Lisette Morin a permis d'unifier l'entreposage des objets de collections en art contemporain et en histoire. De plus, l'acquisition d'espaces supplémentaires a permis de remédier au problème d'entreposage à court et moyen terme, tout en offrant des espaces plus adaptés pour effectuer le traitement des collections. Néanmoins, bien qu'il s'agisse d'une solution appropriée, elle comporte quelques imperfections. Les espaces abritant les réserves n'ont pas, au départ, été conçus pour remplir cette fonction, donc aucune des deux réserves ne possède d'espace dédié au transit des collections : chargement/déchargement, emballage/déballage et quarantaine, ce qui complexifie le travail des employés. De plus, la capacité d'entreposage des réserves demeure limitée, répondant à un besoin de désengorgement pressant. Cela implique que le Musée, bien qu'il soit en mesure de poursuivre ses activités de collectionnement, doit le faire en tenant compte de ses capacités en matière de conservation, notamment de ses limites spatiales⁴⁵. De plus, le fait que les bâtiments abritant les réserves ne soient pas la propriété du Musée peut occasionner une forme de précarité. Il est en effet

⁴⁴ Langerlier, N. (2019) *Informations provenant d'un échange courriel datant du 7 mai 2019*. Musée régional de Rimouski.

⁴⁵ Musée régional de Rimouski. (2015). *Politique d'acquisition*. [Document non publié]. Rimouski: Musée régional de Rimouski, p. 1

possible qu'éventuellement, le Musée soit dans l'obligation de relocaliser ses réserves si les propriétaires souhaitent récupérer les espaces alloués au MrdR.

Science Museum, Londres

Le Science Museum de Londres « *has its origins in the South Kensington Museum set up soon after the Great Exhibition of 1851. The South Kensington Museum was reorganized as the Victoria and Albert Museum and the Science Museum in 1909* »⁴⁶. En d'autres termes, les collections ont été séparées administrativement, les collections scientifiques ont servi à façonner le Science Museum alors que les collections d'arts sont demeurées au sein du Victoria and Albert Museum⁴⁷. En 1983, le National Heritage Act a établi le Musée en tant qu'organisme public non ministériel régi par un conseil d'administration, aussi nommé Board of Trustees⁴⁸. Il s'agit d'un changement majeur au niveau de l'administration de l'institution puisqu'il opère dans le secteur public, mais sans avoir de lien de dépendance avec son département parrain, le Department for Culture, Media and Sport⁴⁹. Cela implique notamment que le Musée est principalement financé par l'État. *Previously the Board was generally known by the name of the National Museum of Science & Industry (NMSI)*⁵⁰. En 2012, le nom a été modifié pour mieux refléter le statut de l'organisme en tant que groupe de musées et s'appelle désormais le Science Museum group⁵¹. Aujourd'hui, le Science Museum Group comprend le Science Museum, le National Science and

⁴⁶ Science Museum. (2019). History and organization. Dans *Annual Report 2018-2019*. Londres: Science Museum.

⁴⁷ Science Museum. (2019). *A brief History of the Science Museum*. Récupéré de <https://www.sciencemuseum.org.uk/about-us>

⁴⁸ Science Museum. (2019). *Legal status and Group structure. Annual Report 2018-2019*. Londres: Science Museum.

⁴⁹ Science Museum Group. (s.d.) *Legal and charitable status*. Récupéré de <https://group.sciencemuseum.org.uk/about-us/legal-and-charitable-status/>

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ Science Museum group. (2017). Five world-class museums. Dans *Annual Report 2011-2012*. Récupéré de <https://group.sciencemuseum.org.uk/wp-content/uploads/2017/06/annual-review-2011-12-part-2.pdf>

Media Museum de Bradford, le Science and Industry Museum de Manchester, le National Railway Museum de York et le Shildon Locomotion Museum de Durham⁵².

Le Science Museum de Londres est présentement en train de réformer complètement ses réserves muséales. En 2018, le Science Museum Group, dont fait partie le Musée, a amorcé un ambitieux projet visant à créer de nouvelles installations, partiellement accessibles aux publics, pour accueillir plus de 300 000 objets de leurs collections au National Collections Center⁵³, qui se trouve à Wroughton dans le Wiltshire. La construction devrait être achevée au printemps 2020 et le déménagement des objets devrait durer deux ans, le projet devrait donc être terminé pour 2023.⁵⁴

L'une des raisons ayant mené à cette transformation est la nécessité de quitter une réserve externe du nom de Blythe House.

*During the next five years, over 300,000 objects currently held at Blythe House in London will be studied, photographed, packed and moved into a new building at the National Collections Centre.*⁵⁵

À l'aube des années 1990, le Science Museum disposait de deux réserves externes pour conserver ses collections. La première, Blythe House, était une **réserve classique permanente et mutualisée**. La seconde, Wroughton était à l'époque une **réserve externe classique et permanente, par et pour le musée, mais a évolué au point de devenir un pôle de conservation**.

Blythe House était une réserve mutualisée puisqu'elle abritait également une partie des collections du British Museum et du Victoria and Albert Museum⁵⁶. Elle servait

⁵² Science Museum Group. *About us*. Récupéré de <https://www.sciencemuseum.org.uk/about-us>

⁵³ Science Museum Group. Dans *About us : National Collection Center*. Récupéré de <https://group.sciencemuseum.org.uk/about-us/collection/national-collections-centre/>

⁵⁴ Brown, M. (2019, 16 mai). Science Museum plans 200 hectare site to show off lost treasures. *The Guardian*. Récupéré de <https://www.theguardian.com/culture/2019/may/16/science-museum-plans-500-acre-site-to-show-off-lost-treasures>

⁵⁵ Science Museum Group. Dans *About us : Collection*. Récupéré de <https://group.sciencemuseum.org.uk/about-us/collection/>

d'entreposage pour les collections de petites et moyennes dimensions⁵⁷. Inaugurée au début du 20^e siècle par la Reine Victoria, il s'agissait au départ du siège central de la *National Saving Bank*. En 1963, la banque déménage à Glasgow et le gouvernement acquiert l'immeuble pour en faire une réserve muséale⁵⁸. L'édifice de six étages comprend également un sous-sol et quatre mezzanines. En raison de la fonction primaire du bâtiment, les planchers ne pouvaient supporter un entreposage dense. Les objets devaient donc être quelque peu dispersés⁵⁹. À chaque étage, il y avait une très grande pièce ouverte, avec des objets libres et posés sur des étagères ouvertes, et une gamme de pièces plus petites situées dans un couloir avec des objets sur des étagères, des placards et des tiroirs. Il existait également des installations pour la documentation et la conservation⁶⁰.

Les installations de la réserve étaient idéales pour encourager l'accès des sociétés et des étudiants, ainsi que des groupes escortés⁶¹. Ils disposaient même d'une salle de réunion pour de petits groupes et une salle de séminaire pour des groupes plus importants⁶². Les collections étaient organisées de manière à ce que les plus intéressantes se trouvent dans la grande salle où elles étaient facilement accessibles⁶³.

Quant à la réserve Wroughton, il s'agit en réalité d'un immense site abritant plusieurs installations. Le site est un ancien aérodrome de guerre, transféré au Musée par le ministère de la Défense dans les années 1990⁶⁴. Il est situé au milieu de la campagne

⁵⁶ Keene, S. (1994). Study collections: The heart of a museum. Dans Conservatoire national des arts et métiers. (1994). *Colloque international. Les réserves dans les musées. Musée national des techniques. Paris, 19-20 septembre 1994*. Paris, Conservatoire national des arts et métiers, p. 30

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ Olympia London. (2018). Dans *Guides: Blythe House*. Récupéré de <https://olympia.london/visiting/local-area/listings/blythe-house>

⁵⁹ Keene, S. (1994). *op. cit.*, p. 32

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ *Ibid.*

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*

anglaise, à Wroughton dans le Wiltshire, à 90km de Londres⁶⁵. Elle servait initialement à l'entreposage des gros objets de la collection du Science Museum⁶⁶. Le site comprend six hangars, servant à l'entreposage d'avions, ainsi qu'un bâtiment, construit au cours des années 1990, conçu en tant que voûte de haute technologie⁶⁷. Les hangars sont de deux types. Les premiers ont des murs droits et de très hauts toits : cela est nécessaire pour entreposer de grands avions de passagers. Ces hangars ont 4 300 m² de surface de plancher⁶⁸. Les seconds, plus récents, possèdent des toits incurvés jusqu'au sol, soutenus par des voûtes en acier à l'intérieur. Ils sont utilisés pour des véhicules, des objets d'astronomie, des collections de produits chimiques et une variété d'autres objets⁶⁹. Les hangars étaient, au cours des années 1990, mal isolés, mais ils étaient chauffés pendant l'hiver. Les conditions pour les objets étaient donc satisfaisantes⁷⁰.



Figure 4. Hangar currently used for object storage at the National Collections Center, Science Museum

Quant au dernier bâtiment, aussi connu sous le nom de voûte de haute technologie, il a été construit au début des années 1990 et a été conçu comme un système d'entreposage complet⁷¹. Sa conception a débuté par les rayonnages et le bâtiment a été ensuite bâti en conséquence⁷². Il est étanche à l'air et bien isolé, étant conçu pour nécessiter très peu d'entretien⁷³. Il possède un cadre en acier avec des parois en acier isolées revêtues de résine à haute résistance et reliées par des joints en néoprène⁷⁴.

⁶⁵ Keene, S. (1994). *op. cit.*, p. 30

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ *Ibid.*

⁷² *Ibid.*

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ *Ibid.*

Lors des tests de mise en service, le taux de fuite d'air était le plus faible enregistré au Royaume-Uni⁷⁵. À l'intérieur, un système de gestion de bâtiment informatisé contrôle l'humidité et la température relatives, la sécurité ainsi que les risques d'incendie⁷⁶.

La réserve possède 3 000 m² d'espace de stockage⁷⁷. La moitié de la voûte est équipée de rayonnages mobiles à haute densité, alimentés électriquement, alors que l'autre moitié est conçue avec des rayonnages intégrés pour les gros objets⁷⁸. Une base de données informatique enregistre les objets et leur emplacement : une base de données d'images des objets du magasin est planifiée et il existe un lien vers la base de données principale des collections à Londres.⁷⁹

La vocation de cette réserve, qui au départ devait uniquement servir d'entreposage pour les collections, a évolué depuis sa conception. Déjà, au cours des années 1990, le Musée avait l'intention d'utiliser le nouveau bâtiment, alors surnommé le Research Store, pour présenter des séminaires et accueillir étudiants et chercheurs⁸⁰. Il était prévu que les personnes puissent consulter la base de données informatique, y compris les images, pour sélectionner les objets qui les intéressent et ensuite les consulter dans une zone d'étude prévue à cet effet⁸¹.

Aujourd'hui, le site de Wroughton continue de se développer. La voûte de haute technologie, alors surnommée le Research Store, est désormais appelée de National Collections Centre. Ce bâtiment abrite plus de 35 000 objets des collections du Science Museum Group ainsi que la Library and Archive du Science Museum⁸².

Alongside museum storage facilities, this 545-acre multipurpose site is made up of large open areas, native woodlands, runways and one of the UK's largest solar

⁷⁵ Keene, S. (1994). *op. cit.*, p. 32

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ *Ibid.*

⁸² Science Museum Group. Dans *About us : Collection, National Collection Center*. Récupéré de <https://group.sciencemuseum.org.uk/about-us/collection/national-collections-centre/>

farms. The National Collections Centre also hosts research and development projects in collaboration between the Science Museum Group, science, engineering and film industries and academia.⁸³



Figure 5. Aerial view of the National Collections Center, Science Museum

Un nouveau projet est en voie de se concrétiser et porte le nom de One Collection. Il s'agit d'un projet visant à transformer la façon de soigner et de partager la collection d'importance internationale du Science Museum Group avec le monde⁸⁴.



Figure 6. Construction begins on the collection management facility, Science Museum, 2019

The Science Museum Group, which has outposts in London, Manchester, Bradford, York and County Durham, on Thursday outlined its plans to move more than 300,000 dizzyingly diverse objects from its stores in west London to a new and truly vast site near Swindon in Wiltshire. It will use £40m it has been given by the government to develop a 220 hectare (545 acre) former RAF base it has owned since 1979. The centrepiece will be a new building that will be 300 metres long and 90 metres wide, enough to contain 600 doubledecker buses.⁸⁵

⁸³ Science Museum Goup. Dans *About us : Collection, National Collection Center*. Récupéré de <https://group.sciencemuseum.org.uk/about-us/collection/national-collections-centre/>

⁸⁴ Science Museum. (2019). Sustain and grow our world-class collection. Dans *Annual Report 2018-2019*. Londres: Science Museum, p. 15

⁸⁵ Brown, M. (2019, 16 mai). Science Museum plans 200 hectare site to show off lost treasures. *The Guardian*. Récupéré de <https://www.theguardian.com/culture/2019/may/16/science-museum-plans-500-acre-site-to-show-off-lost-treasures>

Plus qu'un simple projet de réserve, l'installation comprendra également des laboratoires de conservation, des installations de recherche et un bien meilleur accès public à ses voûtes⁸⁶.

Les collections du Science Museum Group sont vastes et couvrent plusieurs domaines : science, technologie, ingénierie, médecine, transport et médias⁸⁷. Elles regroupent 7 000 000 documents (photographies, archives et monographies), 114 000 artefacts médicaux, 49 000 artefacts reliés au commerce et à l'industrie, 26 000 instruments scientifiques, 20 000 artefacts relatifs aux locomotives ferroviaires et à sa technologie, 18 000 artefacts en lien avec la vie et le travail sur les chemins de fer, 17 000 artefacts reliés aux technologies photographiques, cinématographiques et télévisuelles ainsi que 8 000 œuvres⁸⁸.

L'ambition à long terme est de créer un centre de gestion des collections, d'apprentissage dirigé par les musées et d'encourager la participation des scientifiques et favoriser l'innovation⁸⁹. Selon les critères de la typologie, il s'agira d'une réserve muséale externe mutualisée puisqu'elle réunira les collections des musées sous l'effigie du Science Museum Group et agira en tant que pôle de conservation en raison de ses fonctionnalités multiples.

Centre national de conservation et d'étude des collections : Musée de la civilisation

Le Musée de la civilisation (MCQ) fut inauguré en 1988⁹⁰. Il a été conçu comme « un musée moderne, attentif aux enjeux contemporains, ouvert à l'ensemble des citoyens

⁸⁶ Brown, M. (2019, 16 mai). *op. cit.*

⁸⁷ Science Museum Group (2019). *Background Artist commission brief*. Récupéré de <https://www.sciencemuseumgroup.org.uk/wp-content/uploads/2019/05/NCC-Art-Commission-Brief-May-2019.pdf>

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ Science Museum. (2019). Sustain and grow our world-class collection. Dans Annual Report 2018-2019. Londres : Science Museum.

⁹⁰ Gendreau, A. (2004). De la création d'une collection au concept de réserve. Dans *La réserve muséale de la capitale nationale*. Québec : Édition MultiMondes et Musée de la Civilisation.

du Québec et du monde, mais sans collection propre »⁹¹. Au départ, il a pris en charge la collection ethnographique du Québec⁹², soit plus de 50 000 objets provenant de divers organismes (dont le Musée de la Province de Québec) et de collectionneurs privés⁹³. « En plus de ce noyau dur qui, avouons-le, constitue encore le cœur de la collection, plusieurs autres fonds et collections sont venus consolider des secteurs. »⁹⁴ C'est ainsi qu'en 1995, la collection comptait environ 95 000 objets et qu'en 2003, elle s'élevait à 250 000 objets⁹⁵.

Si l'on ajoute à cela les collections de philatélie, de numismatique, d'images saintes ainsi que les œuvres sur papier et les cartes déposées au Musée par les prêtres du Séminaire de Québec en 1995, le nombre d'objets rassemblé dans les diverses collections du Musée de la civilisation atteint près du quart de million, dans tenir compte de la bibliothèque et des archives.⁹⁶

Les collections du Musée sont conservées dans deux réserves distinctes. Le Centre national de conservation et d'étude des collections est la principale réserve du musée et préserve les collections muséologiques. Il s'agit d'une **réserve externe gérée par et pour le musée que l'on peut également qualifier de pôle de conservation.**



Figure 7. Centre national de conservation et d'études des collections et Réserve des petits objets de matériaux composites, Musée de la civilisation (Québec)

⁹¹ Gendreau, A. (2004). *op. cit.*, p. 4

⁹² Cette collection est, lors de sa prise en charge par le Musée, un amalgame de plusieurs collections : la collection Coverdale, la collection Lucie-Vary, la collection du ministère de l'Agriculture ainsi que diverses collections de nature autochtones.

⁹³ Gendreau, A. (2004). *op. cit.*, p. 4

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ Gendreau, A. (2004). *op. cit.* p. 5

La seconde réserve, située au Musée de l'Amérique francophone, abrite quant à elle les archives historiques et une bibliothèque de livres rares et anciens⁹⁷.

La construction du Centre national de conservation et d'étude des collections a pris place entre mai 2002 et juin 2003⁹⁸. Préalablement, les collections muséologiques étaient conservées dans la réserve Vanier. Les motivations qui ont engendré la construction d'une nouvelle réserve et le déménagement des collections muséales sont multiples. D'abord, « les espaces occupés à Vanier étaient loués »⁹⁹. De plus, ils étaient situés dans un bâtiment datant d'une vingtaine d'années qui aurait nécessité d'importants travaux pour répondre à l'actualisation des normes muséologiques¹⁰⁰. Finalement, la réserve d'une dimension de 3 500 m² ne permettait pas d'accroître les espaces d'entreposage¹⁰¹. « La décision de construire une nouvelle réserve pour le Musée de la civilisation faisait suite à longue réflexion concernant la sécurité de la collection nationale. »¹⁰² En effet, en « 1997, un comité travaillait déjà à sa planification. Des recherches avaient aussi conclu à la nécessité d'un nouveau lieu de conservation »¹⁰³. C'est dans ces conditions que le Musée a fait une demande de subvention auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec et, ayant obtenu son aval, le projet a pu se concrétiser¹⁰⁴. La somme totale du projet s'est élevée à 8,5 millions de dollars¹⁰⁵. Il est important de spécifier que le Musée de la civilisation est un musée national québécois. Il est géré par une Société d'État et est

⁹⁷ Musée de la civilisation. (2019). Les réserves. Récupéré de <https://www.mcq.org/fr/a-propos/reserves>

⁹⁸ Dufour, M. (2004). Entre la réserve ouverte et le coffre-fort. Dans *La réserve muséale de la capitale nationale*. Québec : Édition MultiMondes et Musée de la Civilisation, p. 24

⁹⁹ Gendreau, A. (2004). *op. cit.*, p. 12

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ Dufour, M. (2004). *op. cit.*, p. 20

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ Thibault, P. (2004). Entre la réserve ouverte et le coffre-fort : Un concept en trois volumes. Dans *La réserve muséale de la capitale nationale*. Québec : Édition MultiMondes et Musée de la Civilisation.

subventionné, autant au niveau du fonctionnement qu'en regard à des projets spécifiques, par le gouvernement du Québec¹⁰⁶.

Le Centre national de conservation et d'étude des collections se situe dans le parc Duberger¹⁰⁷, à environ 6 km du musée. L'imposant bâtiment de 8 546 m² a été créé par l'architecte Pierre Thibault¹⁰⁸, en collaboration avec la firme d'architecture Les Consultants DMG Inc.¹⁰⁹. Le Centre dispose de onze voûtes, dont deux sont occupées par le Musée national des beaux-arts du Québec. Cela est principalement dû au fait que « le Musée occupait un espace dans un entrepôt à Vanier, sous le même toit que les collections du Musée de la civilisation »¹¹⁰.

En plus de ces deux espaces de réserves, le Musée dispose d'une salle polyvalente, d'une superficie d'environ 100 m², destinée à des opérations diverses, tels la manutention des œuvres (emballage et déballage), l'examen, voire des restaurations mineures. De plus, l'entente avec le Musée de la civilisation prévoit que nous partageons avec ce dernier l'usage de certaines aires de circulation et de transit, dont le débarcadère et le monte-charge.¹¹¹

À la rigueur, le Centre national de conservation et d'étude des collections pourrait être considéré comme étant une réserve commune, puisqu'elle partage certains espaces avec une autre institution muséale. Néanmoins, elle n'est pas envisagée comme telle au sein de ce travail. Cela est principalement dû au fait que le MNBAQ possède ses propres réserves *in situ* et que le personnel technique du Musée est maintenu au sein de ses installations¹¹². Le Centre national de conservation et d'étude des collections n'abrite que les œuvres tridimensionnelles de moyens et grands

¹⁰⁶ Musée de la civilisation. États financiers. Dans *Rapport annuel 2017-2018*. Québec : Musée de la civilisation

¹⁰⁷ Thibault, P. (2004). *op. cit.*, p. 35

¹⁰⁸ Musée de la civilisation. (2019). *Les réserves*. Récupéré de <https://www.mcq.org/fr/a-propos/reserves>

¹⁰⁹ Thibault, P. (2004). *op. cit.*, p. 35

¹¹⁰ Belleau, C. (2004). Le Musée national des beaux-arts du Québec et la réserve muséale de la Capitale Nationale. Dans *La réserve muséale de la capitale nationale*. Québec : Édition MultiMondes et Musée de la Civilisation.

¹¹¹ Belleau, C. (2004). *op. cit.*, p. 39-40

¹¹² *Ibid.*

formats ainsi que certaines peintures et tapisseries, ces dernières ayant une fréquence d'exposition et de consultation moins élevée¹¹³.

Le personnel du Centre est majoritairement employé par le Musée de la civilisation. Il n'y a que quelques services qui sont confiés à des firmes externes : dont le service de photographie, de sécurité et d'entretien ménager. Ces firmes offrent alors le service non seulement pour la réserve, mais pour l'ensemble des lieux du MCQ¹¹⁴. Le Musée confie aussi l'entretien des équipements (mécanique, extermination, génératrice, etc.) à des firmes externes, mais il s'agit alors de gens qui passent selon les besoins.¹¹⁵ Finalement, le restaurateur du Centre est également un employé externe, disposant d'un contrat de service avec le Centre de conservation du Québec¹¹⁶.

Le Musée de la civilisation dispose de neuf voûtes ainsi que de plusieurs espaces multifonctionnels au sein du Centre. Au sein de l'ouvrage *La réserve muséale de la capitale nationale*, il est écrit que :

les expériences positives dans l'application des technologies de l'information et la familiarité des conservateurs avec le système de classification et de repérage des artefacts ont permis d'opter pour la protection de ceux-ci dans des voûtes conçues pour recevoir des objets de mêmes matériaux, profitant ainsi des conditions climatiques adaptées et créant un heureux mariage entre le virtuel et la matière.¹¹⁷

Les collections sont donc réparties au sein de neuf voûtes, régulées en fonction d'un contrôle strict du taux d'humidité et de la température selon les matériaux, garantissant ainsi des conditions de conservation optimales.¹¹⁸

¹¹³ Belleau, C. (2004). *op. cit.*, p. 39-40

¹¹⁴ St-Amand, L. (2019). *Informations provenant d'un échange courriel datant du 8 avril 2019*. Musée de la civilisation.

¹¹⁵ St-Amand, L. (2019). *Informations provenant d'un échange courriel datant du 8 avril 2019*. Musée de la civilisation.

¹¹⁶ *Ibid.*

¹¹⁷ Gendreau, A. (2004). *op. cit.*, p. 84

¹¹⁸ Musée de la civilisation. (2019). *Les réserves*. Récupéré de <https://www.mcq.org/fr/a-propos/reserves>



Figure 8. Réserve des petits objets de bois et Réserve des peintures, Musée de la Civilisation (Québec)

Au cours de la conception de la réserve, les équipes du Musée ont dû déterminer l'expansion prévue par type de collections, projetant l'accroissement des collections pour les dix années suivantes. Dans le même ordre d'idée, la construction devait tenir compte d'un éventuel agrandissement.

Dans un contexte d'expansion, il ne faudrait pas toucher à l'intégrité des cloisons des voûtes existantes ni doubler certains équipements nécessaires comme le débarcadère, le monte-charge et les espaces de sécurité.¹¹⁹

Aujourd'hui, le Musée a instauré une Politique de gestion des espaces de réserves, ce qui implique qu'il doit modifier ses pratiques sur le plan du collectionnement en raison de la capacité d'accueil de plus en plus limitée de ses réserves¹²⁰. Dans la même optique, le Centre national de conservation et d'étude des collections a amorcé un processus d'optimisation de ses espaces afin de gagner de l'espace par l'intérieur, et ce, en respectant les règles strictes pour la conservation préventive¹²¹. La possibilité d'agrandir le Centre national de conservation et d'étude des collections n'a pas encore été évoquée et ne le sera peut-être jamais. Cela nécessiterait de nouveaux investissements majeurs, l'exécution de travaux importants, etc. Pour le moment, la direction des collections a entrepris diverses actions afin de prévenir un débordement et tenter de repousser le plus longtemps possible l'atteinte de la pleine capacité du

¹¹⁹ Dufour, M. (2004). Entre la réserve ouverte et le coffre-fort. Dans *La réserve muséale de la capitale nationale*. Québec : Édition MultiMondes et Musée de la Civilisation, p. 21

¹²⁰ Musée de la civilisation. *Politique de gestion des espaces de réserves*. Récupéré de https://www.mcq.org/documents/10706/445113/politique_gestion_espaces_reserves.pdf

¹²¹ St-Amand, L. (2019). *Informations provenant d'un échange courriel datant du 8 avril 2019*. Musée de la civilisation.

Centre¹²². Il y a notamment un important chantier concernant l'aliénation de certains artefacts au sein des collections.

Le Centre de conservation des collections est géré par le Musée de la civilisation, qui gère l'ensemble des opérations de la réserve. Il s'agit donc d'une réserve externe par et pour le musée. L'espace occupé par le Musée national des beaux-arts du Québec ne justifie pas de considérer la réserve comme étant commune. De plus, les fonctionnalités de la réserve en font un pôle de conservation.

Musée des Arts et Métiers (réserve Saint-Denis)

Le Musée des Arts et Métiers (MAM) est l'une des composantes du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)¹²³ qui a été fondé en 1794 par l'abbé Grégoire¹²⁴. Il s'agit du premier musée technique et industriel¹²⁵. Au départ, la collection comprenait : « un dépôt de machines, modèles, outils, dessins, descriptions et livres dans tous les genres d'arts et métiers »¹²⁶. Elle ne cesse d'être enrichie, notamment avec l'avènement des premières chaires d'enseignement, puisque les collections sont utilisées à des fins éducatives¹²⁷.

Le Musée des Arts et Métiers est labellisé Musée de France. Il n'est cependant pas considéré comme un musée national, mais plutôt comme un musée d'État parce qu'il est sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche¹²⁸.

¹²² St-Amand, L. *Informations provenant d'un échange courriel datant du 8 avril 2019*. Musée de la civilisation.

¹²³ Musée des Arts et Métiers. *Histoire du musée*. Récupéré de <https://www.arts-et-metiers.net/musee/histoire-du-musee>

¹²⁴ Ferriot, D. (1998). *Avant-propos*. Dans *Le Musée des Arts et Métiers*. Paris : Musées et Monuments de France

¹²⁵ *Ibid.*

¹²⁶ Ferriot, D. (dir.). (1998). *Histoire du musée*. Dans *Le Musée des Arts et Métiers*. Paris : Musées et Monuments de France, p. 10

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ Musée des Arts et Métiers. *Histoire du musée*. Récupéré de <https://www.arts-et-metiers.net/musee/histoire-du-musee>

Au milieu du XX^e siècle, le musée connaît un sérieux déclin¹²⁹.

Progressivement, l'enseignement des sciences devenant plus abstraites, les missions de conservation et de démonstration ont été dissociées. La collection, source d'enrichissement et de rayonnement pour le Conservatoire, est devenue un fardeau encombrant [...] le musée a perdu son public, l'institution [n'entretient plus sa collection], le « Louvre des techniques » se meurt.¹³⁰

C'est ainsi qu'après deux cents ans d'existence, le musée a été entièrement rénové dans le cadre des Grands Travaux de l'État¹³¹. « La rénovation du Musée des arts et métiers, opérée entre 1992 et 2000, posait comme préalable la construction de nouvelles réserves, répondant à des exigences précises en termes de sécurité, de rangement, de conservation, de traitement et d'exploitation. »¹³² La réserve a été construite entre 1993 et 1994¹³³, par l'architecte français François Deslaugiers, de concert avec l'entreprise Bouygues¹³⁴. Elle se situe à Saint-Denis, une commune française limitrophe de Paris. Il s'agit d'une **réserve externe gérée par et pour le musée, agissant en tant que pôle de conservation.**



Figure 9. Les Réserves du Musée des arts et métiers à Saint-Denis, Musée des Arts et Métiers et Le récolement des collections dans les réserves.

¹²⁹ Ferriot, D. (dir.). (1998). *op. cit.*, p. 12

¹³⁰ *Ibid.*

¹³¹ Ferriot, D. (1997), Saint-Denis : Musée des Arts et Métiers. *Revue du Louvre, La revue des musées de France*, 4, p. 31

¹³² Musée des Arts et Métiers. *Les réserves*. Récupéré de <https://www.arts-et-metiers.net/musee/les-reserves>

¹³³ *Ibid.*

¹³⁴ Ferriot, D. (1994). Séance d'ouverture du colloque. Dans Conservatoire national des arts et métiers. (1994). *Colloque international. Les réserves dans les musées. Musée national des techniques. Paris, 19-20 septembre 1994*. Paris, Conservatoire national des arts et métiers.

La collection de l'institution se compose de : 80 000 objets et plus de 15 000 dessins témoignant de la créativité technique du XVI^e siècle à nos jours¹³⁵. Préalablement logée dans des endroits de récupération : les fondements, les combles du musée ou dans des locaux annexes en location dans la banlieue parisienne, il n'y avait aucune cohérence, de rassemblement, ni de possibilité d'examen, de contrôle ou d'inventaire de l'imposante collection de l'institution¹³⁶. Le nouveau bâtiment devait remédier à tous ces défauts. Ses objectifs étaient de :

créer un ensemble unique pour les réserves à inventorier et déjà inventoriées du musée, rendre des réserves vivantes, c'est-à-dire en permettre la vision, le contrôle et la présentation, rendre ces réserves identifiables et faire de ce lieu, non pas une annexe de ce musée, mais un lieu de visite non pour le grand public, mais pour tous les chercheurs, conservateurs, enseignants, public donc restreint, invité à visiter les réserves en petit nombre et en coopération avec l'équipe du musée.¹³⁷

Cette nouvelle réserve possède une surface de plancher de 7 500 m² et met en évidence les différentes fonctions de la réserve : la conservation, la restauration, la recherche ainsi que la communication¹³⁸. La réserve se divise en deux bâtiments distincts. Le premier est recouvert de bois et

renferme les collections, présentées sur deux niveaux, et en sept grandes zones correspondant aux domaines de l'exposition permanente du musée rénové (instruments scientifiques, matériaux, énergie, construction, communication, mécanique, transports). Les travées sont suffisamment larges pour permettre la circulation aisée d'un chariot élévateur; un système de code-barres permet de localiser précisément chaque pièce de la collection ce qui facilite le déplacement de l'objet vers les locaux d'étude et les présentoirs ont été réalisés spécialement pour la réserve compte tenu de la diversité des objets (taille, poids, matériaux).¹³⁹

¹³⁵ Lemoine, P. (dir.) 1994. Dans Conservatoire national des arts et métiers. (1994). *Colloque international. Les réserves dans les musées. Musée national des techniques. Paris, 19-20 septembre 1994*. Paris, Conservatoire national des arts et métiers.

¹³⁶ Deslaugiers, F. (1994). Introduction à la visite des réserves du Musée des Arts et Métiers à Saint-Denis. Dans Conservatoire national des arts et métiers. (1994). *Colloque international. Les réserves dans les musées. Musée national des techniques. Paris, 19-20 septembre 1994*. Paris, Conservatoire national des arts et métiers.

¹³⁷ *Ibid.*

¹³⁸ Ferriot, D. (1997), Saint-Denis : Musée des Arts et Métiers. *Revue du Louvre, La revue des musées de France*, 4, p. 35

¹³⁹ *Ibid.*

Le deuxième édifice est quant à lui

relié au « bâtiment-coffre » par une liaison fonctionnelle [et] regroupe les ateliers, le studio de prise de vues photographiques, les locaux de déballage, la quarantaine et les bureaux. Espace de vie aux proportions larges et dotées d'une lumière adaptée aux différents types d'activités, ce corps de bâtiment est recouvert d'un fuselage en acier dans lequel s'ouvre une porte monumentale qui permet l'arrivée et le départ des objets.¹⁴⁰

L'architecte François Deslaugiers a expliqué, lors du colloque *Les réserves dans les musées* en 1994, que la question architecturale représentait un défi :

non seulement en termes de fonctionnalité, mais également en termes de signification, de traitement, de l'espace puisque, à côté de données purement matérielles, physiques, cohérentes et de gestion, il allait y avoir la nécessité de la création d'un lieu accueillant, personnalisé, caractérisé et ambivalent. Ambivalent parce que les réserves sont d'abord un lieu de protection, mais dans la mesure où il s'agissait de réserves visitables [...] il fallait aussi l'ouvrir, donc un lieu de protection et une architecture ouverte.¹⁴¹

La réserve a été rendue accessible aux chercheurs en septembre 1997¹⁴². Il s'agissait d'ailleurs de la première recommandation du « rapport réalisé en décembre 1989 par Pierre Paganiol [...] et remis au secrétaire d'État à l'Enseignement technique »¹⁴³. Dominique Ferriot a écrit :

Décembre 89 paraît déjà loin. C'est pourtant un délai très court pour mener à bien tout ce que nous avons en charge puisque nous avons notamment réalisé un nouvel inventaire et enrichi la documentation des collections, préalable indispensable au grand déménagement que nous allons entreprendre dans un avenir proche.¹⁴⁴

Les chercheurs sont accueillis par des documentalistes, qui facilitent l'accès aux collections et à la recherche sur les objets ainsi que les dessins techniques conservés, et l'ensemble de la collection est consultable sur internet¹⁴⁵.

¹⁴⁰ Ferriot, D. (1997). *op. cit.*, p. 35

¹⁴¹ Deslaugiers, F. (1994). *op. cit.*, p. 82

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ Ferriot, D. (1994). *op. cit.*, p. 17

¹⁴⁴ *Ibid.*

¹⁴⁵ *Ibid.*

Fait intéressant, « le CNAM a été le premier musée à prévoir des réserves délocalisées à Saint-Denis »¹⁴⁶. Il y aura plusieurs autres projets qui suivront, dont la réserve de Paris Musée, dont il sera question ultérieurement.

La réserve du Musée des Arts et Métiers de Saint-Denis est une réserve externe gérée par et pour le musée puisqu'elle conserve uniquement les collections de cette institution. De plus, en raison des nombreuses fonctionnalités qui y sont intégrées, elle agit en tant que pôle de conservation.

Centre de conservation des collections, Ingenium

Un nouveau projet de **réserves externes mutualisées, agissant en tant que pôle de conservation**, est sur le point de voir le jour à Ottawa. Il s'agit du Centre de conservation des collections Ingenium.



Figure 10. Le nouveau Centre de conservation des collections Ingenium et Centre de conservation des collections – Espace public – Nouveau contexte du Plan directeur. Ingenium

Situé directement à côté du Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Centre de conservation des collections est sous l'autorité d'Ingenium – Musées des sciences et de l'innovation du Canada. Il s'agit d'une société d'État constitué le 1^{er} juillet 1990 en vertu de la Loi sur les musées¹⁴⁷. Précédemment, la société portait le

¹⁴⁶ Gob, A. et Drouguet, N. (2014). *op.cit.*, p. 284

¹⁴⁷ Ingenium – Musées des sciences et de l'innovation du Canada. Survol d'Ingenium – Musées des sciences et de l'innovation du Canada. Dans *Rapport annuel 2017-2018*. Ottawa : Ingenium, p. 12

nom de Société des musées des sciences et technologies du Canada¹⁴⁸. La nouvelle appellation souhaite évoquer « à la fois les notions d'ingéniosité humaine et de la muséologie »¹⁴⁹. Ingenium comprend trois musées nationaux du Canada, soit le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'agriculture et de l'alimentation ainsi que le Musée de l'aviation et de l'espace¹⁵⁰.

Ces institutions muséales, étant des musées nationaux, sont financées par le Gouvernement du Canada. Le Centre de conservation des collections est donc une **réserve muséale externe mutualisée** puisqu'elle abritera les collections non exposées des trois musées sous l'effigie d'Ingenium. Le projet a été enclenché en 2016 alors qu'Ingenium reçut un financement fédéral de 150 millions de dollars¹⁵¹. La construction débuta en 2017 et se terminera à la fin de 2019¹⁵².

La collection nationale comprend 85 000 artefacts et près de deux millions d'artefacts en deux dimensions¹⁵³. Elle est « particulièrement riche dans les domaines des communications, de la fabrication, des ressources naturelles et renouvelables, des instruments scientifiques et des transports »¹⁵⁴. Présentement, elle est éparpillée dans

¹⁴⁸ Société des musées de sciences et technologies du Canada. *Rapport annuel 2015-2016*. Récupéré de <https://ingeniumcanada.org/ingenium/doc/content/cstmc/SMSTC%202015-2016%20rapport%20annuel.pdf>

¹⁴⁹ Ingenium – Musées des sciences et de l'innovation du Canada. Message de Gary Polonsky, président du conseil d'administration d'Ingenium. Dans *Rapport annuel 2017-2018*. Ottawa : Ingenium.

¹⁵⁰ Ingenium – Musées des sciences et de l'innovation du Canada. Survol d'Ingenium – Musées des sciences et de l'innovation du Canada. Dans *Rapport annuel 2017-2018*. Ottawa : Ingenium.

¹⁵¹ Ingenium – Musées des sciences et de l'innovation du Canada. (2019). Dans *Collection et recherche : Centre de conservation des collections*. Récupéré de <https://ingeniumcanada.org/fr/societe/centre-de-conservation-des-collections>

¹⁵² *Ibid.*

¹⁵³ *Ibid.*

¹⁵⁴ Ingenium – Musées des sciences et de l'innovation du Canada. Profil de l'organisme, La collection. Dans *Sommaire du plan d'entreprise 2018-2019 à 2022-2023*. Ottawa : Ingenium.

trois entrepôts¹⁵⁵. Une fois la construction terminée, le déménagement des collections prendra environ deux ans¹⁵⁶. Le Centre accueillera des milliers d'artefacts dont :

des voitures d'époque, des locomotives, de l'équipement agricole et des maquettes de navires; des appareils photo, des téléviseurs et des téléphones; des instruments, des outils et du matériel de tous les domaines des sciences et de la technologie, le tout nécessitant des conditions d'entreposage bien particulières pour assurer leur préservation à long terme.¹⁵⁷

En plus des collections muséologiques, le Centre de conservation des collections accueillera près de 800m (2 600 pieds linéaires) d'archives, un Institut de recherche, des laboratoires, des ateliers et des espaces de travail pour le personnel¹⁵⁸.

La nouvelle réserve sera accessible au grand public, « le Centre Ingenium offrira l'accès public à la Bibliothèque et archives d'Ingenium. De plus, grâce à des visites guidées, le Centre sera l'une des installations d'entreposage de collections les plus accessibles au Canada »¹⁵⁹.

Le bâtiment aura une superficie de 36 000 m² et comptera quatre étages d'une hauteur équivalente à 10 étages¹⁶⁰.

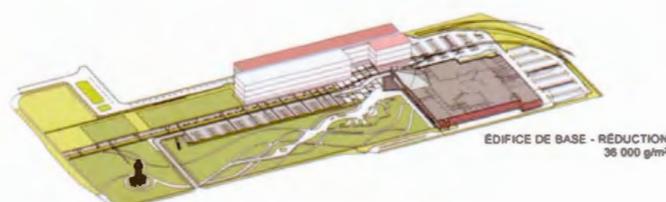


Figure 11. Centre de conservation des collections – Édifice de base

¹⁵⁵ I Ingenium – Musées des sciences et de l'innovation du Canada. (2019). Dans *Collection et recherche : Centre de conservation des collections*. Récupéré de <https://ingeniumcanada.org/fr/societe/centre-de-conservation-des-collections>

¹⁵⁶ *Ibid.*

¹⁵⁷ Ingenium – Musées des sciences et de l'innovation du Canada. Profil de l'organisme, La collection. Dans *Sommaire du plan d'entreprise 2018-2019 à 2022-2023*. Ottawa : Ingenium.

¹⁵⁸ Ingenium – Musées des sciences et de l'innovation du Canada. (2019). Dans *Collection et recherche : Centre de conservation des collections*. Récupéré de <https://ingeniumcanada.org/fr/societe/centre-de-conservation-des-collections>

¹⁵⁹ *Ibid.*

¹⁶⁰ *Ibid.*

Le rez-de-chaussée sera occupé par des espaces administratifs ainsi que les laboratoires¹⁶¹ dont : un laboratoire de restauration, un laboratoire de conservation ainsi qu'un laboratoire d'enregistrement pour le catalogage de la collection¹⁶². Le reste de l'édifice servira à l'entreposage des collections¹⁶³.

Le bâtiment a, tout comme le Centre de conservation et d'étude des collections du Musée de la civilisation, été conçu pour pouvoir être agrandi, si besoin est.

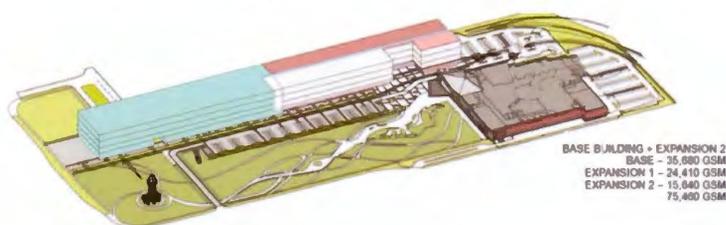


Figure 12. Centre de conservation des collections – Expansion potentielle + Expansion 1

La nouvelle installation se veut également à la fine pointe de la technologie et de la recherche, avec notamment l'Institut de recherche et le Labo d'innovation numérique.

L'Institut de recherche sera un endroit où le personnel d'Ingenium, les chercheurs invités, les étudiants et les conservateurs invités pourront établir des communautés du savoir sur la collection nationale, et injecter de nouvelles idées et expériences dans nos offres publiques. Une salle spéciale pour l'examen de la collection et des artefacts sera un espace privé fonctionnel pour observer des objets, tirer des enseignements des complexités de véritables expériences de la culture matérielle et encourager les rencontres à plusieurs personnes avec les objets. L'Institut de recherche offrira un service accessible dans un espace collaboratif avec la collection pour les chercheurs et les enseignants, en plus d'un robuste programme de bourses.¹⁶⁴

¹⁶¹ YouTube. (19 juin 2018). *Défis et conception – nouveau centre Ingenium*. [Vidéo en ligne]. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=PJNBonc5ILk>

¹⁶² YouTube. (26 juin 2018). *Déménagement et stockage d'artefacts – Centre de conservation des collections*. [Vidéo en ligne]. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=8R7JnrORHgg>

¹⁶³ YouTube. (19 juin 2018). *Défis et conception – nouveau centre Ingenium*. [Vidéo en ligne]. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=PJNBonc5ILk>

¹⁶⁴ Ingenium – Musées des sciences et de l'innovation du Canada. (2019). Dans *Collection et recherche : Centre de conservation des collections*. Récupéré de <https://ingeniumcanada.org/fr/societe/centre-de-conservation-des-collections>

Le Labo d'innovation numérique a pour objectif de porter « la collection d'Ingenium au-delà des murs physiques du Centre de conservation des collections »¹⁶⁵.

[II] permettra aux utilisateurs de développer de nouvelles approches de numérisation, de modélisation 3D, de visualisation, de jeu et moteur de jeu, ainsi que des applications en réalité augmentée, virtuelle et mixte. Grâce à des initiatives numériques de pointe, et en collaboration avec des chercheurs d'humanités numériques au Canada, Ingenium se positionne comme chef de fil national et international en matière d'exploration et de pratiques numériques muséales.¹⁶⁶

En plus de l'accessibilité physique offerte grâce aux différents services au sein du Centre, une grande partie des collections : muséologiques, bibliographiques et archivistiques, sera disponible via la plateforme web d'Ingenium¹⁶⁷. Il y a également le Réseau Ingenium qui propose divers contenus en ligne¹⁶⁸. Il s'agit d'un portail numérique axé sur une perspective canadienne des sciences et de la technologie, « qui fait appel à des experts animés par la volonté de diffuser leur savoir dans des domaines donnés auprès d'auditoires larges et variés »¹⁶⁹.

Réserve de la Ville de Nancy et du Grand Nancy

La Ville de Nancy présente un autre cas de figure d'une **réserve externe mutualisée agissant comme pôle de conservation**. La réserve abrite les collections de cinq musées de l'agglomération nancéienne : le Musée Lorraine, le Musée des beaux-arts, le Musée de l'école de Nancy, le Musée de l'histoire du fer ainsi que le Muséum Aquarium¹⁷⁰.

¹⁶⁵ *Ibid.*

¹⁶⁶ Ingenium – Musées des sciences et de l'innovation du Canada. (2019). Dans *Collection et recherche : Centre de conservation des collections*. Récupéré de <https://ingeniumcanada.org/fr/societe/centre-de-conservation-des-collections>

¹⁶⁷ *Id.* (2019). Dans *Collection et recherche*. Récupéré de <https://ingeniumcanada.org/fr/collection-et-recherche>

¹⁶⁸ Ingeniu réseau. (2019). Dans : *Accueil*. Récupéré de <https://ingeniumcanada.org/fr/le-reseau>

¹⁶⁹ Ingenium– Musées des sciences et de l'innovation du Canada. Faits saillants et défis découlant de 2017-2018. Réseau Ingenium. Dans *Sommaire du plan d'entreprise 2018-2019 à 2022-2023*. Ottawa : Ingenium, p. 11

¹⁷⁰ Gérard, P-A et Delaunay, S. (2014). Des réserves mutualisées et externalisées : un élan pour les opérations de récolement? *La lettre de l'OCIM*, n°153, p. 48

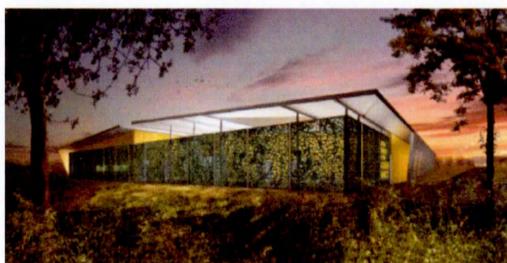


Figure 13. La réserve commune des musées de Nancy et du Grand Nancy.
© A. Levy et S. Giacomazzi Architectes

Le projet avait pour objectifs de désengorger les espaces de stockage, offrir des conditions de conservation optimale aux collections ainsi que d'accroître les espaces d'exposition dans les différents musées affiliés¹⁷¹.

Inaugurée en 2013, la réserve est l'aboutissement de 10 années de travail¹⁷². À l'aube des années 2000, deux musées de la région projetaient de rénover ses espaces d'exposition : le Musée Lorrain ainsi que le Muséum-Aquarium. En 2005, le Muséum Aquarium a entièrement repensé sa scénographie pour s'adapter aux nouvelles pratiques en matière de muséologie¹⁷³.

Cette rénovation a été rendue possible grâce à la création d'une réserve de 180 m² à proximité immédiate de la galerie zoologique et des salles d'exposition temporaire. Bien équipées, ces réserves permirent d'absorber dans de bonnes conditions les collections qui ne trouvèrent pas leur place dans la nouvelle scénographie. Mais ces réserves se sont avérées bien vite saturées [...].¹⁷⁴

Parallèlement, en 2002, la Ville de Nancy amorçait une réflexion en regard de la rénovation du Musée Lorrain¹⁷⁵. Un élément crucial de cette réflexion axait sur les possibilités de stockage des œuvres¹⁷⁶. « Installées dans l'ancien Palais des ducs de

¹⁷¹ Accès réservé. (2018, 20 février). Dans *Les articles : L'union fait la force! La réserve commune des musées de Nancy*. Récupéré de <https://accesreserveedl.wordpress.com/2018/02/20/lunion-fait-la-force-la-reserve-commune-des-musees-de-nancy/>

¹⁷² *Ibid.*

¹⁷³ Gérard, P-A et Delaunay, S. (2014). Des réserves mutualisées et externalisées : un élan pour les opérations de récolement? *La lettre de l'OCIM*, n°153, p. 48

¹⁷⁴ *Ibid.*

¹⁷⁵ *Ibid.*

¹⁷⁶ Accès réservé. (2018). *op. cit.* <<https://accesreserveedl.wordpress.com/2018/02/20/lunion-fait-la-force-la-reserve-commune-des-musees-de-nancy/>>

Lorraine, les collections souffraient du manque de place, et les réserves empiétaient sur les espaces d'exposition et d'accueil du public. »¹⁷⁷ La rénovation du Musée Lorrain nécessitait

obligatoirement de libérer sur site de la surface pour accroître le parcours d'exposition et intégrer les services d'un grand musée à vocation régionale. La création de réserves hors-site devint donc un élément indispensable à la réalisation de ce vaste projet de rénovation [...] ¹⁷⁸.

En 2002, le questionnement entourant le projet de réserve externe est enclenché avec la nécessité de créer des espaces de stockage pour les collections du Musée Lorrain (alors évalués à 4 000m²)¹⁷⁹. En 2003, dans l'élan de sa réflexion, la Ville de Nancy étendit le projet de réserve externe pour le Musée de Lorraine à ses deux autres musées : le Musée des beaux-arts et le Musée de l'École de Nancy et, finalement, à la Communauté urbaine du Grand Nancy avec deux autres institutions : le Musée de l'Histoire du Fer et le Muséum Aquarium¹⁸⁰. Il s'agit donc d'une réserve qui regroupe à la fois les collections des musées dépendants de la Ville et des musées dépendants de la communauté urbaine du Grand Nancy¹⁸¹. Ce regroupement a été rendu possible en grande partie par le fait que la tutelle politique de la Ville ainsi que de la Communauté urbaine est commune, ce qui a facilité les échanges¹⁸². En 2005, une étude de faisabilité et de programmation est confiée au groupe BL Associés SA et Futur antérieur pour la dimension conservation préventive¹⁸³. Cependant, l'étude est réalisée de manière cloisonnée, c'est-à-dire qu'elle est faite établissement par

¹⁷⁷ Accès réservé. (2018). *op. cit.* <<https://accesreserveedl.wordpress.com/2018/02/20/lunion-fait-la-force-la-reserve-commune-des-musees-de-nancy/>>

¹⁷⁸ Gérard, P-A et Delaunay, S. (2014). *op. cit.*, p. 48

¹⁷⁹ Laboirie, L. (2014). La réserve commune des musées de Nancy et du Grand Nancy. Dans Direction générale des patrimoines et Ministère de la Culture et des Communications. (2014). [Vidéo en ligne]. Table ronde : les réserves mutualisées, S'unir pour préserver le patrimoine. Paris : Ministère de la Culture. Récupéré de <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Conservation-restauration/Journees-professionnelles/S-unir-pour-preserver-les-patrimoines-videos-2014/Mutualiser-les-services/Table-ronde-les-reserves-mutualisees>

¹⁸⁰ *Ibid.*

¹⁸¹ *Ibid.*

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ Gérard, P-A et Delaunay, S. (2014). *op. cit.*, p. 49

établissement, sans véritable concertation entre les musées, sauf pour ce qui est des services¹⁸⁴.

En 2007, le site est définitivement choisi et acquis par le groupement de commande constitué par la Ville de Nancy et le grand Nancy et en 2009, le concours pour la désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre est remporté par les architectes Sylvain Giacomazzi et Anne Levy.¹⁸⁵

La phase de maîtrise d'œuvre a eu lieu entre 2009 et 2011¹⁸⁶. Lors de la conception initiale, les collections sont réparties par typologie et par musée¹⁸⁷. Cela a pour conséquence qu'à l'intérieur des voûtes, les objets sont divisés par des cloisons pour bien distinguer l'appartenance aux musées¹⁸⁸. Or, ce concept de cloisonnement a vite été rejeté pour des raisons financières et techniques¹⁸⁹. C'est alors qu'en 2010, s'amorce une réflexion de rationalisation, menée avec l'ensemble des musées, afin de partager davantage les espaces et ainsi décroisonner les voûtes¹⁹⁰. Cette optique de rationalisation va éventuellement se déployer vers une mutualisation globale au sein du site, tant au niveau de l'équipe de gestion qu'en regard à l'équipement¹⁹¹.

La réserve a une superficie de 4 500 m² et est divisée deux catégories : les espaces de travail et les espaces d'entreposage, soit les voûtes qui accueillent les collections selon leur typologie¹⁹².

¹⁸⁴ Laboirie, L. (2014). *op. cit.* <<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Conservation-restauration/Journees-professionnelles/S-unir-pour-preserver-les-patrimoines-videos-2014/Mutualiser-les-services/Table-ronde-les-reserves-mutualisees>>

¹⁸⁵ Gérard, P-A et Delaunay, S. (2014). *op. cit.*, p. 49

¹⁸⁶ Laboirie, L. (2014). *op. cit.* <<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Conservation-restauration/Journees-professionnelles/S-unir-pour-preserver-les-patrimoines-videos-2014/Mutualiser-les-services/Table-ronde-les-reserves-mutualisees>>

¹⁸⁷ *Ibid.*

¹⁸⁸ *Ibid.*

¹⁸⁹ *Ibid.*

¹⁹⁰ *Ibid.*

¹⁹¹ *Ibid.*

¹⁹² *Ibid.*



Figure 14. Réserves mutualisées des Musées de Nancy – Plan de sol. Atelier Sylvain Giacomazzi

Les espaces de travail comprennent : l'accueil, un quai de chargement/déchargement, une aire de quarantaine, une salle de traitement, un atelier de conservation/restauration, un atelier de prise de vue, une aire d'enregistrement, un hall de distribution, un espace pour l'emballage et le déballage, une salle de transit, une salle de consultation des œuvres, les bureaux, etc. Toutes ces fonctionnalités font de la réserve de la Ville de Nancy un pôle de conservation.

Pour ce qui est de l'équipe responsable de la réserve, il n'y a qu'un poste attitré et il s'agit d'un technicien. De plus, puisque le projet de réserve a été porté par le Musée Lorrain, ce sont ses employés qui sont responsables du site. Il y a donc un conservateur ainsi qu'un régisseur des œuvres qui sont sporadiquement appelés à prendre la relève du technicien en cas d'absence. Évidemment, la gestion de la réserve se fait en concertation avec l'ensemble des musées. Chaque musée conserve donc ses équipes de régis pour la gestion de leur collection.

Fait intéressant, en 2014, les diverses bases de données, notamment les inventaires des collections, n'avaient pas encore été fusionnées¹⁹³. Cependant, la réflexion en regard à l'harmonisation des thésaurus avait été entamée¹⁹⁴.

De plus, il fut souligné qu'il a nécessité un certain ajustement en regard aux numéros d'accession des objets puisque les collections provenaient de divers musées et qu'ils possédaient différents systèmes de cotation.

La réserve de la Ville de Nancy et du Grand Nancy est donc une réserve externe mutualisée puisqu'elle accueille les collections de plusieurs institutions muséales. De plus, il s'agit d'un pôle de conservation en raison des multiples fonctionnalités dont elle dispose.

Centre des collections de Montréal



Figure 15. Façade du Centre des collections de Montréal, © Provencher Roy.

Le Centre des collections de Montréal est une **réserve externe classique à visée entrepreneuriale**. Sous l'autorité de la Société des musées de Montréal (Musées Montréal), le Centre propose des espaces de réserves pour les musées montréalais ainsi que pour certaines collections de la Ville de Montréal. La Société des musées de Montréal, anciennement la Société des directeurs des musées montréalais, a été

¹⁹³ Laboirie, L. (2014). *op. cit.* <<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Conservation-restauration/Journees-professionnelles/S-unir-pour-preserver-les-patrimoines-videos-2014/Mutualiser-les-services/Table-ronde-les-reserves-mutualisees>>

¹⁹⁴ *Ibid.*

fondée en 1986 et incorporée en 1991. Il s'agit d'une société à but non lucratif ayant pour mission de

favoriser le rayonnement des musées montréalais par la promotion de leurs activités et la défense de leurs intérêts, ainsi que par le développement de la communication, de l'entraide et de la coopération en faveur de la démocratisation culturelle et de l'appropriation du patrimoine muséal par les citoyens¹⁹⁵.

L'organisme orchestre notamment chaque année la Journée des musées montréalais¹⁹⁶.

La création du Centre de conservation des collections découle d'un problème commun aux musées de la région de Montréal, soit un manque d'espace pour l'entreposage et la conservation de leurs collections. Entre 1995 et 1998, plusieurs études ont été réalisées¹⁹⁷. Un mandat a finalement été confié à la firme d'architectes Provencher Roy et Associés afin de préciser les besoins des institutions et de déterminer l'envergure du projet, de décrire les volumes requis et de quantifier les coûts¹⁹⁸. L'immeuble qui a été choisi est situé au 333 rue Peel, en plein centre-ville de Montréal, est à proximité de l'autoroute Bonaventure et est très central par rapport aux musées¹⁹⁹. Il est la propriété de l'École des technologies supérieures (ETS), la Société des musées de Montréal a signé un bail de 30 ans.

Plusieurs travaux ont été réalisés afin de convertir le bâtiment de manière à ce qu'il réponde aux besoins énoncés par le consortium.

¹⁹⁵ Musée Montréal. *À propos*. Récupéré de <http://museesmontreal.org/fr/musees-montreal/a-propos>

¹⁹⁶ Musée Montréal. *Journée des musées montréalais*. Récupéré de <http://museesmontreal.org/fr/journee-des-musees/programmation>

¹⁹⁷ Montpetit, R. (2005). *Les musées et les centres d'exposition accrédités au Québec : un réseau dynamique et fragile* [Document non publié]. Société des directeurs de musées montréalais. Taylor, W.E. et Côté, J. (1997). *Validation de l'état de la situation sur les besoins d'espaces* [Document non publié]. Société des directeurs de musées montréalais. Provencher-Roy et Associés architecte. (1998). *Étude de faisabilité pour la localisation au bâtiment situé au 333 rue Peel, Montréal* [Document non publié]. Société des directeurs de musées montréalais.

¹⁹⁸ Provencher-Roy et Associés architecte. (1998). *Étude de faisabilité pour la localisation au bâtiment situé au 333 rue Peel, Montréal* [Document non publié]. Société des directeurs de musées montréalais.

¹⁹⁹ *Ibid.*

Le bâtiment, construit en 1929, servait à l'origine de garage-atelier à la Brasserie Dow et par la suite d'aire de stationnement pour la Brasserie Molson-O'Keefe. Cet édifice, témoin des grands jours de l'industrie brassicole à Montréal, présente une architecture de type industriel avec une ornementation d'inspiration art déco typique de son époque.²⁰⁰

Le projet devait permettre :

de doter Montréal d'un lieu d'entreposage adéquat qui assurerait la protection, la sauvegarde et la longévité des collections des musées, de favoriser la croissance et l'enrichissement des collections par des dons et des acquisitions et de réaliser des économies d'échelle appréciables en raison de la mise en commun d'espaces d'entreposage et du partage de services.

La firme d'architecte avait plusieurs critères à respecter.

Le défi était de préserver l'enveloppe existante tout en maintenant les conditions environnementales requises à la conservation des collections des musées. L'intervention a donc nécessité la création d'une paroi dynamique pressurisée au périmètre extérieur de façon à empêcher les taux d'humidité élevés de détériorer les composantes de l'enveloppe existante. Le recyclage de l'édifice a également requis la réfection de l'enveloppe (fenêtres, maçonnerie, toiture), la démolition des rampes de stationnement et l'ajout de nouvelles dalles, la mise aux normes des renforts parasismiques, l'ajout d'escaliers et la mise aux normes des issues, l'ajout d'un monte-charge de grande capacité et divers travaux de réfection.

L'édifice abrite non seulement le Centre des collections de Montréal, mais aussi les bureaux de l'organisme.



Figure 16. Centre des collections de Montréal - Plan d'élévation. © Provencher Roy.

²⁰⁰ Provencher-Roy. (2019). Dans *Projets : Centre des collections muséales*. Récupéré de <https://provencherroy.ca/fr/projet/centre-collections-museales-architecture-developpement-durable/>

Le bâtiment compte quatre étages et le Centre possède une superficie de 133 680 pieds carrés, dont 100 000 sont alloués aux espaces de réserves construits aux normes muséologiques²⁰¹.

L'aménagement de l'édifice a permis de regrouper les espaces communs (débarcadère, zone de transit, bureaux, services, locaux techniques) et les principaux axes de circulation dans un noyau central desservant de façon efficace les aires spécifiques à chacun des musées. En plus des espaces de réserve et d'entreposage, le centre comprend des ateliers de conservation, un studio de photographie et un centre de documentation.²⁰²

Inauguré en 2003, il s'agissait à l'époque de la première réserve collective régionale à voir le jour au Québec et au Canada²⁰³. Initiative d'entrepreneuriat culturel innovante de Musées Montréal²⁰⁴, le projet a été réalisé grâce à l'appui financier des gouvernements du Québec et du Canada²⁰⁵. Une mise de fonds de 12 millions de dollars d'argent public a été investie²⁰⁶.



Figure 17. Corridor du Centre des collections de Montréal, © Provencher Roy et Réserve du Centre canadien d'architecture au Centre des collections muséales de Montréal, Centre canadien d'architecture.

²⁰¹ Centre des collections de Montréal. *Pamphlet informationnel* [Document non publié]. Société des musées de Montréal.

²⁰² Provencher-Roy. (2019). Centre des collections muséales. Récupéré de <https://provencherroy.ca/fr/projet/centre-collections-museales-architecture-developpement-durable/>

²⁰³ Centre des collections de Montréal. *Pamphlet informationnel* [Document non publié]. Société des musées de Montréal.

²⁰⁴ *Ibid.*

²⁰⁵ Centre des collections de Montréal. *Pamphlet informationnel* [Document non publié]. Société des musées de Montréal.

²⁰⁶ Montpetit, R. (2004). *Le Centre des collections du patrimoine muséal : Un lieu pour conserver, étudier et diffuser nos patrimoines* [Document interne]. Société des directeurs des musées montréalais.

Le Centre des collections est autosuffisant, c'est-à-dire qu'il ne reçoit aucune subvention au fonctionnement. Son financement provient uniquement de l'argent qu'il perçoit de ses locataires. Le loyer se calcul par un prix fixe au pied carré et peut être modulé en fonction de la consommation d'énergie.

Il y a également une certaine forme de mutualisation au sein de la réserve, mais ce n'est qu'en regard des équipements : quai de chargement, monte-charge, etc., et les matériaux pour l'emballage. L'argent provenant des baux de location permet d'allouer un certain budget pour l'achat des équipements requis.

Le Centre abrite à ce jour les collections de 21 institutions muséales, entreprises et collectionneurs privés. Bien que leurs collections soient conservées au sein d'une ou plusieurs réserves du Centre des collections, ils en sont garants, l'organisme n'a aucune autorité en ce qui a trait à la gestion des collections. Cette situation a récemment soulevé des questionnements dans l'actualisation des procédures avec les locataires, notamment avec le Plan des mesures d'urgence.

Paris Musée

Paris Musées a été créé en 2013 et regroupe quatorze musées de la Ville de Paris, permettant du même coup la mutualisation des services.

L'établissement public, successeur de feu le Bureau des musées de la Ville de Paris, bénéficie d'une autonomie juridique et financière lui permettant de fédérer moyens et actions dans le but de donner plus de cohérence, de simplicité et de dynamisme à la gestion des musées., tous extrêmement différents que ce soit.²⁰⁷

L'organisme dispose de trois réserves muséales externes. La première, qui est la réserve principale, se situe à Saint-Denis. Elle est également le centre des activités de l'équipe attitrée aux réserves mutualisées, qui est sous le contrôle de la Direction des

²⁰⁷Mathey, A. (2013, 8 avril). Dans *Flash info : Un nouveau réseau pour les musées parisiens*. Récupéré de <https://culture-communication.fr/fr/un-nouveau-reseau-pour-les-musees-parisiens/>

collections²⁰⁸. La seconde est dans le 18^e arrondissement à Paris, sur le Boulevard Ney, et conserve les grands formats. La troisième réserve est située à Villeron et sert à entreposer le mobilier muséographique et les formats hors norme²⁰⁹.

Le présent travail traitera principalement de la réserve de Saint-Denis puisqu'il s'agit de la plus importante et qu'elle possède des propriétés dont ne disposent pas les deux autres : les réserves de Ney et de Villeron servent uniquement à l'entreposage des collections, elles ne possèdent aucun espace de travail ni aucun système de régulation du climat²¹⁰.

La réserve de Saint-Denis est localisée dans un bâtiment appartenant à un transporteur d'art. Paris Musées partage donc les espaces communs : les couloirs, les axes de circulation et le quai de chargement, avec d'autres institutions (publiques et privées) et doit se rapporter au propriétaire pour effectuer des travaux ou utiliser le quai de chargement²¹¹. Ces éléments font en sorte qu'il s'agit d'une **réserve à visée entrepreneuriale**.

En revanche, étant donné la manière dont la réserve ainsi que les collections sont gérées, c'est-à-dire sous l'autorité de l'établissement public Paris Musées, il est également possible de considérer la réserve comme **étant mutualisée**. La mutualisation touche d'abord les espaces d'entreposage, qui sont ouverts et répondent à divers critères : la provenance, mais principalement le format, leur typologie ainsi que leur fragilité (en fonction des conditions de conservation requises)²¹². Au départ,

²⁰⁸ Bas, D. (2014). Les réserves mutualisées de Paris Musées. Dans Direction générale des patrimoines et Ministère de la Culture et des Communications. (2014). [Vidéo en ligne]. Table ronde : les réserves mutualisées, S'unir pour préserver le patrimoine. Paris : Ministère de la Culture. Récupéré de <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Conservation-restauration/Journees-professionnelles/S-unir-pour-preserver-les-patrimoines-videos-2014/Mutualiser-les-services/Table-ronde-les-reserves-mutualisees>

²⁰⁹ *Ibid.*

²¹⁰ *Ibid.*

²¹¹ *Ibid.*

²¹² *Ibid.*

la réserve devait être divisée selon la provenance des collections, mais la nécessité de rationaliser l'espace a permis que les cloisons soient au final moins établies²¹³.

La réserve de Saint-Denis regroupe une partie des collections de neuf musées de Paris Musées : le Musée d'art moderne, le Petit Palais, le Musée Zadkine, le Musée Carnavalet, le Musée de La Vie Romantique, le Musée Bourdelle, le Musée Cernuschi, le Musée Victor Hugo et le Musée Cognacq-Jay²¹⁴. Cela représente plus de 17 000 œuvres de natures et de domaine variés²¹⁵. Le mobilier d'entreposage est le même pour l'ensemble des musées : des présentoirs métalliques recouverts d'une peinture époxy ainsi que des grilles mobiles pour ranger les peintures²¹⁶.

La superficie totale de la réserve est de 5 300m² et est répartie entre des espaces de travail et les espaces de stockage ce qui en fait également un **pôle de conservation**. Les espaces de travail comprennent une zone de stockage, un atelier de restauration, un studio de photographies, ainsi que les bureaux, notamment celui du régisseur.

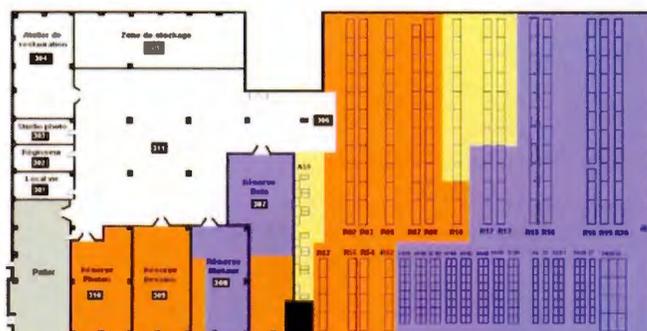


Figure 18. Réserve Saint-Denis, Plan de localisation – RDC +3. Paris Musées

La mutualisation est globale dans la mesure où l'ensemble des espaces de travail sont communs et qu'il y a aussi un partage au niveau des installations et des fournitures.

²¹³ Bas, D. (2014). *op. cit.* <<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Conservation-restauration/Journees-professionnelles/S-unir-pour-preserver-les-patrimoines-vidéos-2014/Mutualiser-les-services/Table-ronde-les-reserves-mutualisees>>

²¹⁴ *Ibid.*

²¹⁵ *Ibid.*

²¹⁶ *Ibid.*

Cela est notamment rendu possible grâce à un budget de fonctionnement alloué à la gestion des réserves. La mutualisation permet du même coup de mettre à la disposition de l'ensemble des musées des moyens techniques qu'ils ne possédaient pas par le passé, principalement les petites institutions.

Le projet des réserves mutualisées date de l'époque du Bureau des musées, qui a été intégré à Paris Musées en 2013. Il émerge en 2007 alors que les collections de deux musées, le Musée d'art moderne ainsi que le Petit palais, devaient quitter leur réserve externe situé sur le Boulevard Mac Donald puisqu'elle serait détruite dans le cadre d'un projet de restructuration du quartier²¹⁷. Le déménagement devait avoir lieu fin 2008, début 2009. Un comité de pilotage fut constitué pour élaborer un projet de réserve, qui serait également mutualisée puisqu'à l'époque, deux autres musées ont été inclus : le Musée Zadkine et le Musée Carnavalet²¹⁸. L'objectif du comité était d'évaluer les besoins : site, surface, organisation et fonctionnement du lieu ainsi que de choisir un coordonnateur pour le déménagement des collections. Ce dernier a eu lieu au printemps 2009. En juillet de la même année, une équipe mutualisée a été créée afin d'optimiser la gestion des trois sites.

La création des trois réserves mutualisées répondait à une double nécessité. Dans un premier temps, elles assuraient la protection des collections contre un risque de crue puisque certains musées étaient situés sur le bord de la Seine²¹⁹. Dans un second temps, elles permettaient de résoudre un problème d'espace au sein des réserves muséales des différents musées participants, tout en assurant de bonnes conditions de conservation qui ne se retrouvaient pas au sein des réserves *in situ* existantes²²⁰.

²¹⁷ Bas, D. (2014). *op. cit.* <<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Conservation-restauration/Journees-professionnelles/S-unir-pour-preserver-les-patrimoines-videos-2014/Mutualiser-les-services/Table-ronde-les-reserves-mutualisees>>

²¹⁸ *Ibid.*

²¹⁹ *Ibid.*

²²⁰ Bas, D. (2014). *op. cit.* <<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Conservation-restauration/Journees-professionnelles/S-unir-pour-preserver-les-patrimoines-videos-2014/Mutualiser-les-services/Table-ronde-les-reserves-mutualisees>>

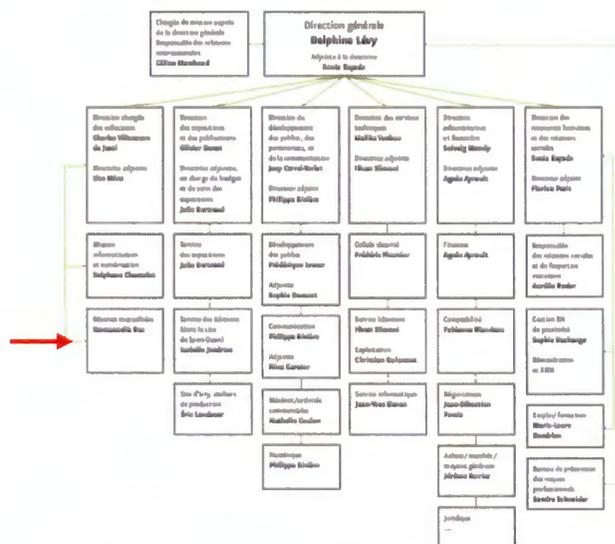


Figure 19. Organigramme de l'organisme Paris musées.

L'équipe des réserves mutualisées se compose de quatre personnes : un régisseur d'œuvre, qui est responsable des réserves, et trois adjoints techniques, dont un qui fait office de chauffeur pour le transport des œuvres des réserves vers les musées²²¹. Elle est entièrement indépendante, dans la mesure où aucun des membres de l'équipe ne provient d'une institution, cela favorise la neutralité ainsi que l'objectivité du travail et facilite la cohabitation des institutions au sein des réserves²²².

La mission de l'équipe mutualisée est : la gestion physique des lieux (sécurité, organisation des espaces, commande du matériel), la régulation des activités liées aux sites (planification des visites, suivi des mouvements d'œuvres) et s'assurer des bonnes conditions environnementales des collections (conservation préventive : contrôle du climat et de la lumière, entretien des espaces, conditionnement)²²³.

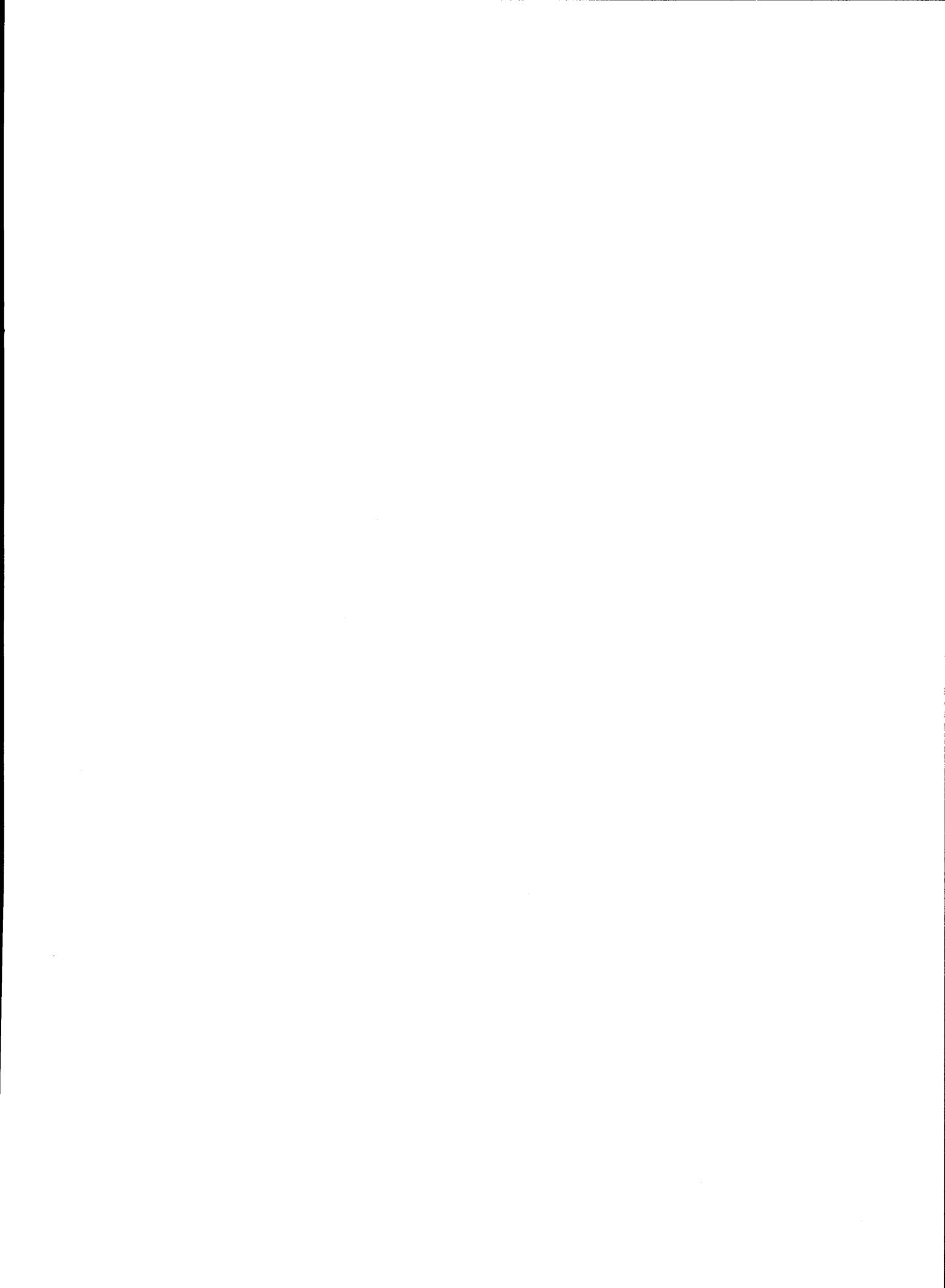
²²¹ Bas, D. (2014). *op. cit.* <<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Conservation-restauration/Journées-professionnelles/S-unir-pour-preserver-les-patrimoines-videos-2014/Mutualiser-les-services/Table-ronde-les-reserves-mutualisees>>

²²² *Ibid.*

²²³ *Ibid.*

Dans l'ensemble, la mutualisation est efficiente. Le gros problème réside dans l'externalisation. L'externalisation des collections engendre certaines difficultés, ce qui entraîne la délégation de certaines tâches, nécessitant l'accès physique aux collections, à l'équipe mutualisée qui gère les réserves externes. Cela nécessite une logistique qui doit être prise en considération, par exemple il peut y avoir un certain délai avant l'obtention des informations requises par les musées.

La réserve de Paris Musées située à Saint-Denis est complexe et recoupe divers éléments de la typologie. Dans un premier temps, il s'agit d'une réserve entrepreneuriale puisque ses espaces d'entreposage sont loués à un tiers. Il s'agit de la principale raison de son classement au sein de la typologie. Néanmoins, la manière dont les collections sont administrées fait en sorte qu'elle peut également être considérée comme étant une réserve mutualisée, groupant les collections de plusieurs institutions muséales. De plus, les nombreuses fonctionnalités offertes au sein de la réserve en font un pôle de conservation.



CONCLUSION

Pour conclure, l'externalisation représente un phénomène, voire une mutation dans la manière de concevoir les réserves muséales. Cette mutation est une suite logique dans l'évolution des réserves muséales et constitue une solution à divers problèmes concrets auxquels les musées sont confrontés dans leur quotidien.

Cependant, la mise en application de l'externalisation dépend grandement des besoins, mais aussi, et principalement des ressources, notamment monétaires, des institutions. De plus, l'externalisation doit avoir été méticuleusement planifiée pour répondre de manière efficiente aux impératifs des institutions.

Le travail avait pour objectif de mieux saisir l'ampleur que prend aujourd'hui l'externalisation des réserves muséales. Il souhaitait également établir une terminologie claire afin de démystifier et mieux saisir les différentes caractéristiques intrinsèques à l'externalisation. La typologie a servi d'assise à la compréhension de divers éléments, notamment la distinction entre les réserves communes et les réserves mutualisée ainsi que celle qui existe entre les réserves classiques et les pôles de conservation.

Évidemment, elle demeure une théorisation de divers concepts. Dans la pratique, les choses sont beaucoup moins fixes et donc plus nuancées. C'est d'ailleurs ce qui a motivé l'inclusion d'un grand nombre études de cas au sein de travail. L'objectif, en plus d'illustrer les différentes configurations du tableau, était de rendre compte des défis réels qu'occasionne l'externalisation.

Dans ce sens, le Musée régional de Rimouski est pertinent puisqu'il rend compte des difficultés auxquelles certaines institutions, plus petites et avec moins de moyens financiers, doivent composer. Par contre, il s'agit également d'un bon exemple pour

démontrer les possibilités qui peuvent être mises en l'avant pour outrepasser ces entraves.

Le Science Museum de Londres a d'abord été choisie pour la pluralité de ses réserves : la Blythe House ainsi que le National Collection Center. Il s'agissait d'exemples intéressants, démontrant qu'une seule institution peut avoir recours à différents types de réserves pour répondre à ses besoins. C'est au fil des recherches que le nouveau projet a surgi. Il s'est avéré très instructif de l'inclure au sein du travail. Il démontre que les réserves, même externes, ne sont pas statiques et que les institutions doivent constamment faire face à diverses adversités et évoluer dans leurs pratiques.

Le Centre national de conservation des collections est un exemple très bien documenté, notamment grâce à la publication *La réserve muséale de la capitale nationale*, qui présente un compte rendu de l'ensemble du processus entourant la conception et la réalisation de la réserve. Il s'agit également d'un cas de figure qui atteste de l'importance de nuancer la classification rigide du tableau. De manière à respecter rigoureusement la classification établie par la typologie, le Centre national de conservation des collections aurait dû se retrouver au sein des réserves communes. La décision de la catégoriser comme étant une réserve par et pour le musée reste subjective, mais est néanmoins légitime.

La réserve du Musée des Arts et Métiers démontre que la réflexion entourant l'externalisation des réserves tire ses fondements au début des années 1990. Il s'agit d'un exemple pertinent dans la mesure où il incarne parfaitement le musée ayant externalisé ses collections par nécessité, mais aussi dans une optique d'améliorer la gestion des collections dont il est garant.

Le Centre de conservation des collections Ingenium représente, quant à lui, un autre cas de figure qui ressemble sensiblement au projet du Science Museum Group; c'est-à-dire que l'institution souhaite aussi faire évoluer ses pratiques. La construction de la

nouvelle réserve est l'occasion d'acquérir et développer de nouvelles expertises et de partager ce savoir au sein de la communauté.

La réserve de Nancy présente un excellent cas de figure d'un projet ayant évolué en cours de processus. Il s'agit également d'un bon exemple d'une réserve ayant été pensée pour répondre aux besoins de plusieurs musées d'une même région.

Le Centre des collections de Montréal a été choisi puisqu'il s'agit d'un exemple bien singulier d'une réserve externe entrepreneuriale. Ce genre d'initiative est très profitable puisqu'elle répond à un besoin effectif qui ne cesse de grandir.

Paris Musée permet de mieux saisir une autre manière de concevoir la réserve externe entrepreneuriale. Il s'agit d'un mode de gestion complètement différent de celui du Centre des collections de Montréal, mais qui se fonde sur les mêmes principes.

Il y a un élément sur lequel il est intéressant de revenir. Il s'agit de la divergence entre la fonction de conservation et celle de diffusion. Le travail a volontairement écarté toute réserves visitables de ces études de cas et s'est focalisé sur les réserves qui répondaient à ces critères, soit celles qui avaient pour fonction primaire la conservation des collections. Il a été établi dans le Chapitre 1 qu'il y a une distinction notable entre les deux types de réserves.

Malgré tout, les réserves visitables ne sont pas entièrement dépourvues de la fonction de conservation. Il est important de nuancer ce fait. Par contre, il semble incongru de considérer que les réserves visitables priorisent la conservation puisqu'elles ont pour objectif premier la diffusion. Il n'est pas dit que l'une empêche l'autre, mais il est pertinent de se questionner sur l'adéquation de ces deux fonctions. Il semble peu probable qu'elles puissent s'unir et être équivalentes au sein d'une même réserve; il y en aura toujours une qui prendra le dessus, au détriment de l'autre.

À la lumière de ce qui précède et pour clore ce travail en beauté, il y a un exemple d'ici qui est digne d'être souligné. Il s'agit de la nouvelle exposition permanente du Musée d'art contemporain des Laurentides, qui porte le titre *Réserve ouverte* et qui est présenté dans le cadre de la programmation *Quand la collection prédit l'avenir*²²⁴. Le concept est simple, il s'agit de la mise en exposition d'un mobilier de réserve, soit huit grilles coulissantes, qui présentent diverses œuvres picturales de la collection du musée²²⁵.



Figure 20. Exposition *Réserve ouverte*, Musée d'art contemporain des Laurentides.

Ce qui est le plus pertinent est que le musée n'a pas la prétention d'ouvrir ses réserves muséales, mais parvient néanmoins à initier les visiteurs à un dispositif de mise en réserve. Il s'agit incontestablement d'une exposition, il y a donc une réelle différence entre une réserve visitable et ce que propose le Musée d'art contemporain des Laurentides. D'abord la quantité des œuvres accessibles est infiniment plus petite. De plus, le musée n'a pas prévu de changer les œuvres présentées au cours des cinq années de l'exposition. Néanmoins, il s'agit d'un concept très intéressant qui mérite d'être remarqué et surtout d'entraîner une réflexion sur la principale fonction des réserves muséales.

²²⁴ Musée d'art contemporain des Laurentides. (2019). Dans *Programme : Quand la collection prédit l'avenir*. Récupéré de <https://www.maclau.ca/fr/programmation/les-evenements/quand-la-collection-predit-l-avenir/#2757>

²²⁵ *Id.* (2019). *Quand la collection prédit l'avenir, Visiter le chantier, Inauguration* [Communiqué]. Récupéré de https://www.maclau.ca/media/1448/quandcollectionpreditavenir_complet.pdf

BIBLIOGRAPHIE

Sources générales :

- Angers, M. (2014). La recherche. *Dans Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Québec : Les Éditions CEC.
- Desvallée, A et Mairesse, F. (sous la dir.). *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*. Paris : Armand Colin.
- Gob, A. et Drouguet, N. (2014). *La muséologie : Histoire, développements, enjeux actuels*. (4^e éd.). Paris : Armand Colin.
- Guillemard, D. et Laroque, C. (1999). *Manuel de conservation préventive. Gestion et contrôle des collections*. (2^e édition). Paris : Université Paris I.
- Lapaire, C. (1983). *Petit manuel de muséologie*. Suisse : Editions Paul Haupt Berne et Stuttgart.
- Le Robert micro. (2006) *Dictionnaire de la langue française*. Paris : Le Robert.
- Mairesse, F. (dir.). (2017). *Définir le musée au XIX^e siècle. Matériaux pour une discussion*. Paris : ICOFOM.
- Mairesse, F. (2002). *Le musée temple spectaculaire*. Lyon : Presse universitaire de Lyon.
- Mariaux, P.A. (2005). *L'objet de la muséologie*. Suisse : Université de Neuchâtel.
- Office international des musées. (1934). *Muséographie : Architecture et aménagement des musées d'art*. Conférence internationale d'études. Madrid.
- UNESCO. (2006). *Comment gérer un musée : guide pratique*. Paris : ICOM.
- UNESCO. (1950). *L'organisation des musées, conseils pratiques*. Paris : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Réserves muséales :

Attard, I et all. (2014). *Rapport d'information sur «la gestion des réserves et dépôts des musées»*. [Document non publié]. France : Commission des affaires culturelles et de l'éducation.

Centre de ressources documentaire du département des conservateurs. (2014). *Les réserves : pour une gestion optimale des collections*. [Document non publié]. Institut national du patrimoine.

Rémy, L. (1999). Les réserves: stockage passif ou pole de valorisation du patrimoine? *La lettre de l'OCIM*, 65, p. 27-35

UNESCO. (1995). Les réserves. *Museum international* (Paris), 47(4)

Verner Johnson, E. et C.Horgan, J. (1979). *Museum collection storage*. Paris: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO).

Réserves muséales externes

Boëll, D-M et all. (2011). Table ronde : Mutualiser aujourd'hui pour quels musées demain? *La lettre de l'OCIM*, 35, p. 8-27

May, R. (2005). Les réserves de musées : nouvelles missions, nouvelles fonctions, nouvelles appellations. *Techné*, 21, p. 109-112

May, R. (2011). Regard sur la conservation préventive dans les musées de France. *La lettre de l'OCIM*, 138, p. 5-10

Sauvageau, L. (1999). *Réflexion sur l'état de la situation dans le dossier des réserves communes au Québec*. (Mémoire de maîtrise non publié). Université du Québec à Montréal.

Études de cas

Accès réservé. (2017, 4 février). Dans *Les articles : Exposer les réserves? Le pari du MuCEM*. Récupéré de <https://accesreserveedl.wordpress.com/2018/02/27/378/>

- Accès réservé. (2018, 20 février). Dans *Les articles : L'union fait la force! La réserve commune des musées de Nancy*. Récupéré de <https://accesreserveedl.wordpress.com/2018/02/20/lunion-fait-la-force-la-reserve-commune-des-musees-de-nancy/>
- Brown, M. (2019, 16 mai). Science Museum plans 200 hectare site to show off lost treasures. *The Guardian*. Récupéré de <https://www.theguardian.com/culture/2019/may/16/science-museum-plans-500-acre-site-to-show-off-lost-treasures>
- Centre des collections de Montréal. *Pamphlet informationnel* [Document non publié]. Société des musées de Montréal.
- Conservatoire national des arts et métiers. (1994). *Colloque international. Les réserves dans les musées. Musée national des techniques. Paris, 19-20 septembre 1994*. Paris, Conservatoire national des arts et métiers.
- Direction générale des patrimoines et Ministère de la Culture et des Communications. (2014). [Vidéo en ligne]. Table ronde : les réserves mutualisées, S'unir pour préserver le patrimoine. Paris : Ministère de la Culture. Récupéré de <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Conservation-restauration/Journees-professionnelles/S-unir-pour-preserver-les-patrimoines-videos-2014/Mutualiser-les-services/Table-ronde-les-reserves-mutualisees>
- Ferriot, D. (1997), Saint-Denis : Musée des Arts et Métiers. *Revue du Louvre, La revue des musées de France*, 4, p. 35- 39
- Geandreau, A. (dir.). (2004). *La réserve muséale de la Capitale nationale : Pour une conservation moderne et sécuritaire*. Québec : Édition MultiMondes et Musée de la Civilisation.
- Gérard, P-A et Delaunay, S. (2014). Des réserves mutualisées et externalisées : un élan pour les opérations de récolement ? *La lettre de l'OCIM*, 153, p. 47-52
- Ingenium – Musées des sciences et de l'innovation du Canada. (2019). Dans *Collection et recherche : Centre de conservation des collections*. Récupéré de <https://ingeniumcanada.org/fr/societe/centre-de-conservation-des-collections>
- Ingeniu réseau. (2019). Dans : *Accueil*. Récupéré de <https://ingeniumcanada.org/fr/le-reseau>

Ingenium– Musées des sciences et de l’innovation du Canada. Sommaire du plan d’entreprise 2018-2019 à 2022-2023. Ottawa : Ingenium.

Société des musées de sciences et technologies du Canada. *Rapport annuel 2015-2016*. Ottawa : Ingenium.

Ingenium – Musées des sciences et de l’innovation du Canada. *Rapport annuel 2017-2018*. Ottawa : Ingenium.

Mathey, A. (2013, 8 avril). Dans *Flash info : Un nouveau réseau pour les musées parisiens*. Récupéré de <https://culture-communication.fr/fr/un-nouveau-reseau-pour-les-musees-parisiens/>

Montpetit, R. (2005). *Les musées et les centres d’exposition accrédités au Québec : un réseau dynamique et fragile* [Document non publié]. Montréal.

MUCEM. (2019). Dans *Programme : Visite des réserves du MUCEM*. Récupéré de <http://www.mucem.org/programme/visite-des-reserves-du-mucem>

Musée d’art contemporain des Laurentides. (2019). *Quand la collection prédit l’avenir, Visiter le chantier, Inauguration* [Communiqué]. Récupéré de https://www.maclau.ca/media/1448/quandcollectionpreditavenir_complet.pdf

Musée d’art contemporain des Laurentides. (2019). Dans *Programme : Quand la collection prédit l’avenir*. Récupéré de <https://www.maclau.ca/fr/programmation/les-evenements/quand-la-collection-predit-l-avenir/#2757>

Musée de la civilisation. (2019). Les réserves. Récupéré de <https://www.mcq.org/fr/a-propos/reserves>

Musée de la civilisation. (s.d.). *Politique de gestion des espaces de réserves*. Récupéré de https://www.mcq.org/documents/10706/445113/politique_gestion_espaces_reserves.pdf

Musée de la civilisation. États financiers. Dans *Rapport annuel 2017-2018*. Québec : Musée de la civilisation.

Musée des Arts et Métiers. (s.d.). *Histoire du musée*. Récupéré de <https://www.arts-et-metiers.net/musee/histoire-du-musee>

Musée Montréal. (s.d.). *À propos*. Récupéré de <http://museesmontreal.org/fr/musees-montreal/a-propos>

- Musées Montréal. (s.d.). *Journée des musées montréalais*. Récupéré de <http://museesmontreal.org/fr/journee-des-musees/programmation>
- Musée régional de Rimouski. (2014). *Demande de subvention, Aménagement et agrandissement d'un espace de réserve*. Programme d'aide aux Musées, Patrimoine Canada.
- Musée régional de Rimouski. (s.d.). *Historique*. Récupéré de <http://museerimouski.qc.ca/historique/>
- Musée régional de Rimouski. (s.d.). *Mission*. Récupéré de <https://museerimouski.qc.ca/mission/>
- Musée régional de Rimouski. (2015). *Politique d'acquisition*. [Document non publié]. Rimouski.
- Musée régional de Rimouski. (2014). *Rapport annuel 2013-2014*. Rimouski : Musée régional de Rimouski
- Musée régional de Rimouski. (2015). *Rapport annuel 2014-2015*. Rimouski : Musée régional de Rimouski.
- Musée régional de Rimouski. (2018). *Rapport annuel 2017-2018*. Rimouski : Musée régional de Rimouski.
- Olympia London. (2018). Dans *Guides: Blythe House*. Récupéré de <https://olympia.london/visiting/local-area/listings/blythe-house>
- Provencher-Roy. (2019). Dans *Projets : Centre des collections muséales*. Récupéré de <https://provencherroy.ca/fr/projet/centre-collections-museales-architecture-developpement-durable/>
- Science Museum Group. *About us*. Récupéré de <https://www.sciencemuseum.org.uk/about-us>
- Science Museum. *A brief History of the Science Museum*. Récupéré de <https://www.sciencemuseum.org.uk/about-us>
- Science Museum. (2019). Legal status and Group structure. Dans *Annual Report 2018-2019*. Londres: Science Museum.
- Science Museum group. (2017). Five world-class museums. Dans *Annual Report*. Récupéré de <https://group.sciencemuseum.org.uk/wp-content/uploads/2017/06/annual-review-2011-12-part-2.pdf>

Société des directeurs de musées montréalais. Taylor, W.E. et Côté, J. (1997). *Validation de l'état de la situation sur les besoins d'espaces* [Document non publié]. Montréal.

Société des directeurs de musées montréalais. Provencher-Roy et Associés architecte. (1998). *Étude de faisabilité pour la localisation au bâtiment situé au 333 rue Peel, Montréal* [Document non publié]. Montréal.

Société des musées du Québec. (2017). *Firmes et travailleurs en muséologie, PACART*. Récupéré de <https://www.musees.qc.ca/fr/professionnel/produits-services/firmes-travailleurs/pacart>

YouTube. (19 juin 2018). *Défis et conception – nouveau centre Ingenium*. [Vidéo en ligne]. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=PJNBonc5ILk>

YouTube. (26 juin 2018). *Déménagement et stockage d'artefacts – Centre de conservation des collections*. [Vidéo en ligne]. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=8R7JnrORHgg>